



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme

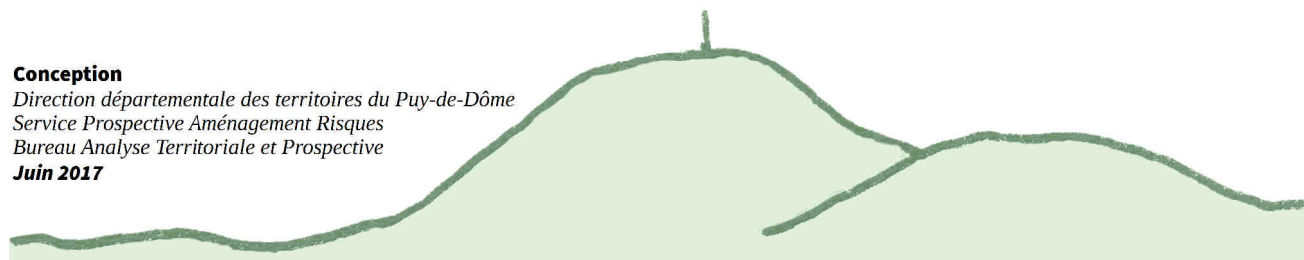


CAHIER D'INDICATEURS du département du Puy-de-Dôme

1. Géographie
2. Démographie
3. Emploi
4. Mobilité
5. Logement
6. Urbanisme

Conception

Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme
Service Prospective Aménagement Risques
Bureau Analyse Territoriale et Prospective
Juin 2017



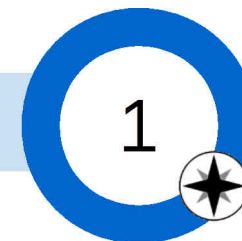


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

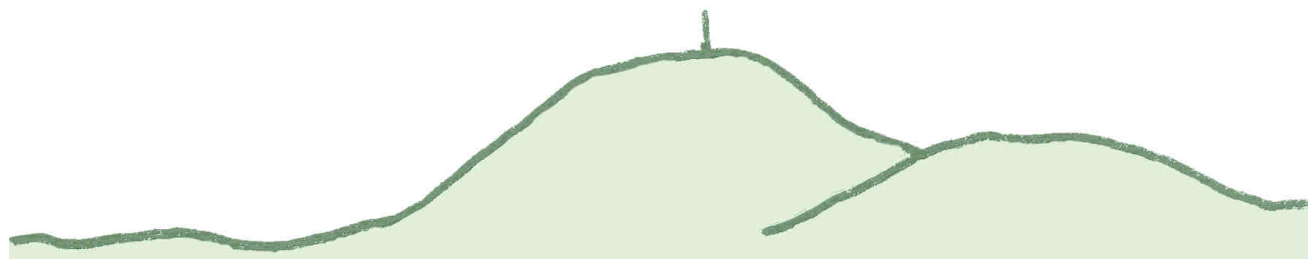
**Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme**

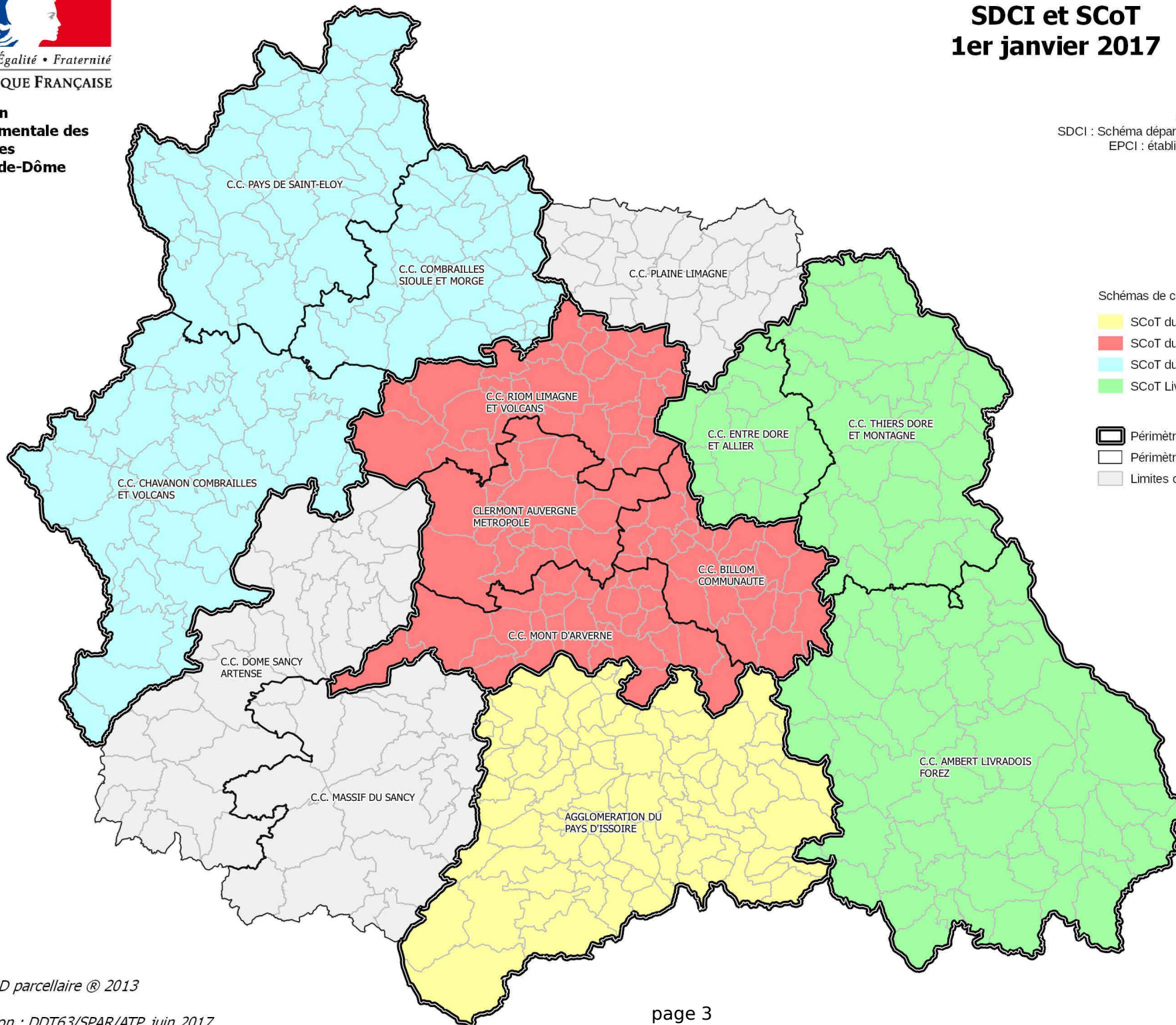
GÉOGRAPHIE



Le département du Puy-de-Dôme se compose de 14 établissements de coopération intercommunale (EPCI) et comprend 4 périmètres de schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui ne couvrent que partiellement le territoire.

La topographie définit l'organisation urbaine et agricole du territoire. La plaine de Limagne, qui s'étend sur un axe nord-sud et qui est bordée par des massifs montagneux (chaîne des Puys, Sancy, Livradois, Forez), se caractérise par les grandes cultures, notamment de céréales. Elle concentre une majeure partie de l'urbanisation et les principaux axes de transports (autoroutes, lignes ferroviaires).





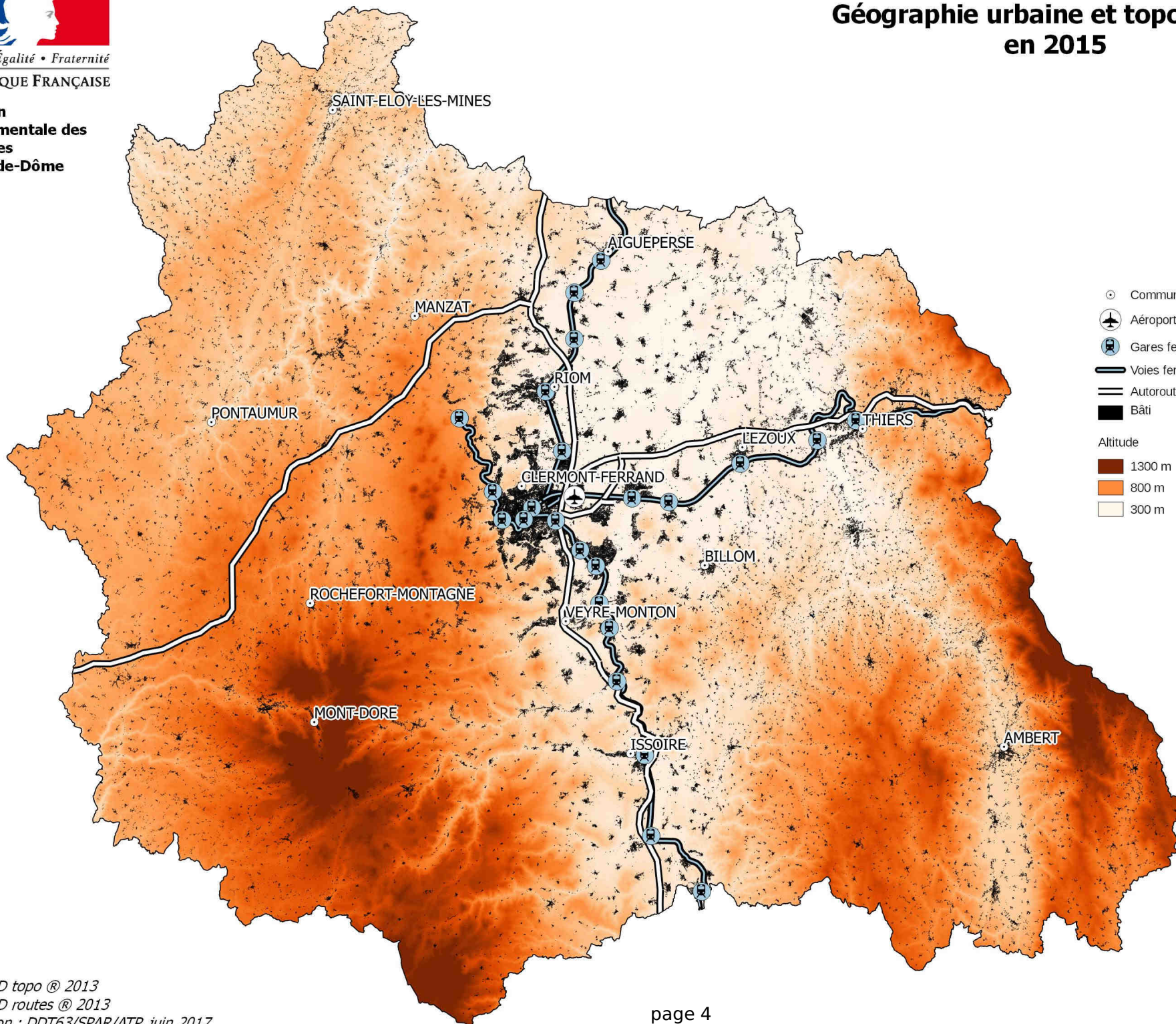


Liberté • Égalité • Fraternité

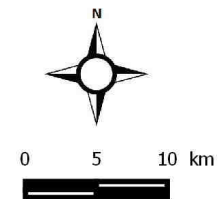
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

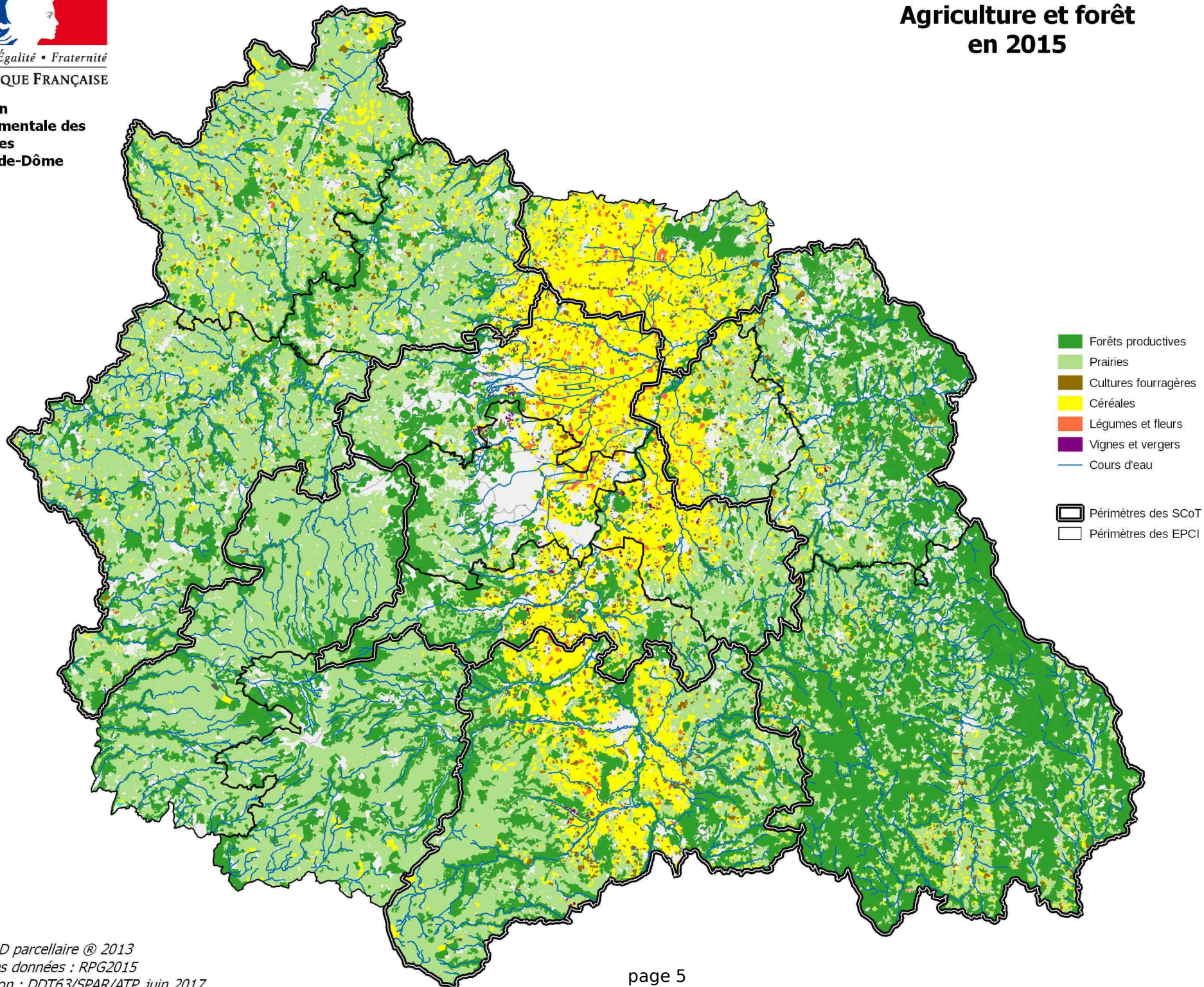
Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme

Géographie urbaine et topographie en 2015



- Communes sièges des EPCI
- ✈ Aéroport
- 🚂 Gares ferroviaires (voyageurs)
- Voies ferrées (voyageurs)
- == Autoroutes
- Bâti
- Altitude
- 1300 m
- 800 m
- 300 m





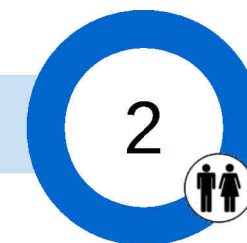


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme**

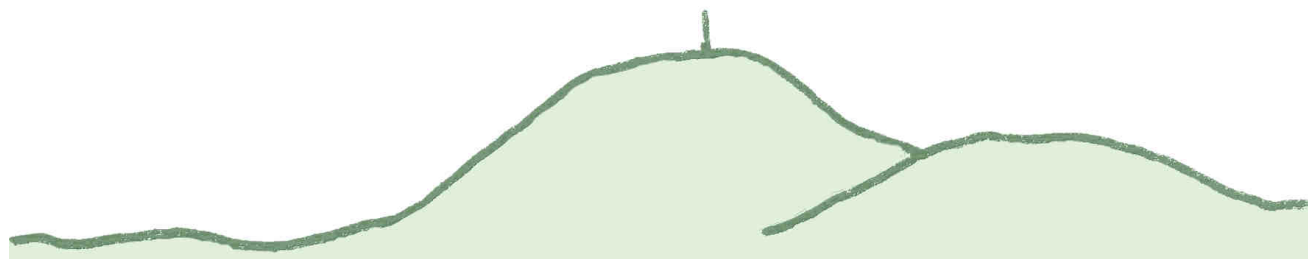
DÉMOGRAPHIE



La population se concentre dans l'agglomération clermontoise et le long de l'axe urbain central nord-sud.

L'ensemble de la plaine de Limagne suit une dynamique démographique positive. L'influence de l'agglomération clermontoise dépasse les limites du SCoT du Grand Clermont sur toutes ses franges. Les franges est et ouest du département suivent quant à elles une légère décroissance qui peut s'accroître localement.

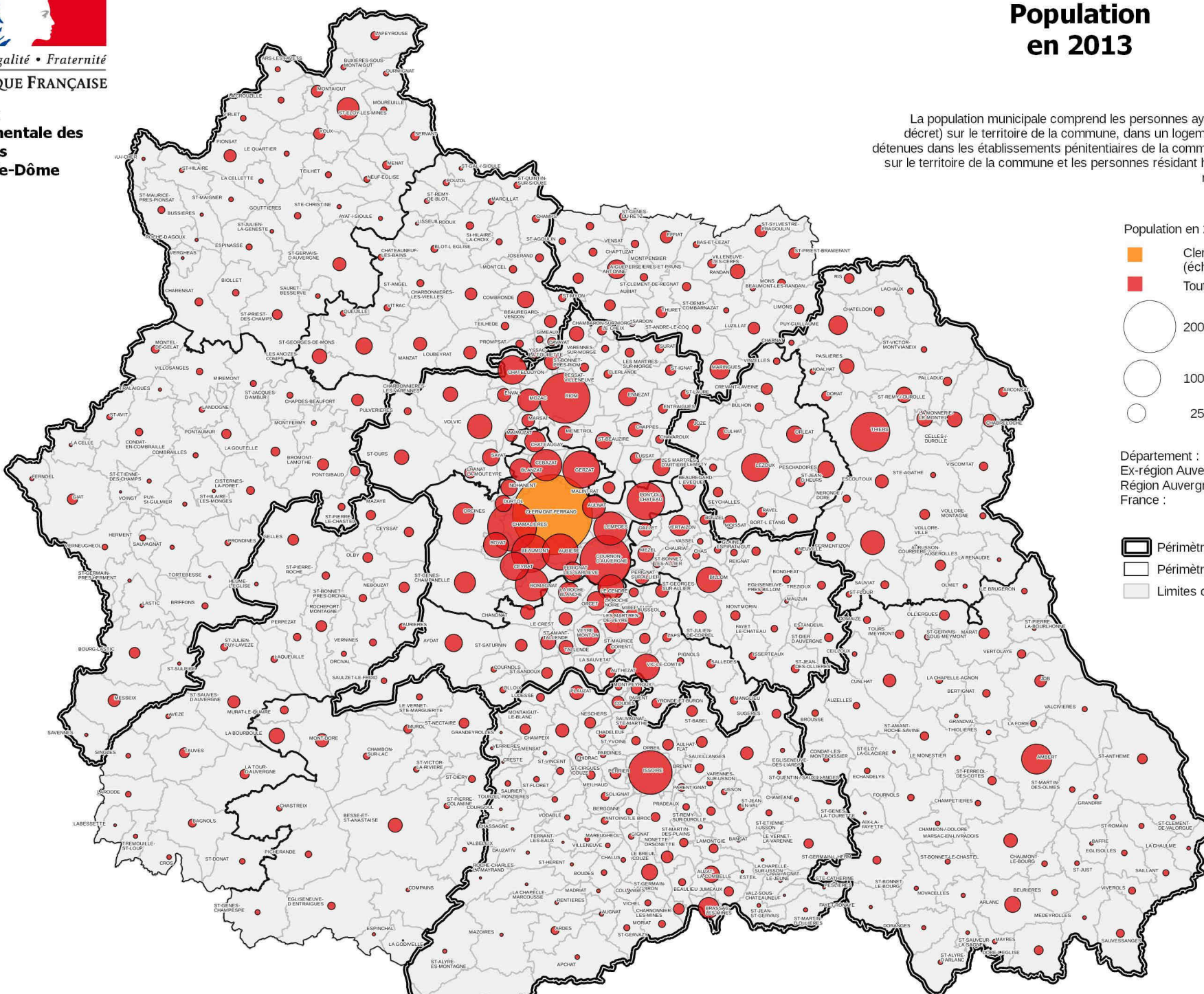
L'indicateur de jeunesse et la taille des ménages révèlent des franges rurales âgées, mais également une première couronne de communes vieillissantes autour de Clermont-Ferrand, les jeunes ménages se situant dans les secteurs périurbains plus éloignés.



Population en 2013

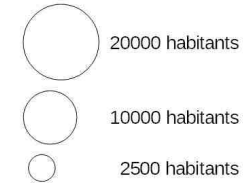
Définition INSEE

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.



Population en 2013

- Clermont-Ferrand : 141 463 habitants (échelle de la bulle : 1/3)
- Toutes les communes sauf Clermont-Ferrand

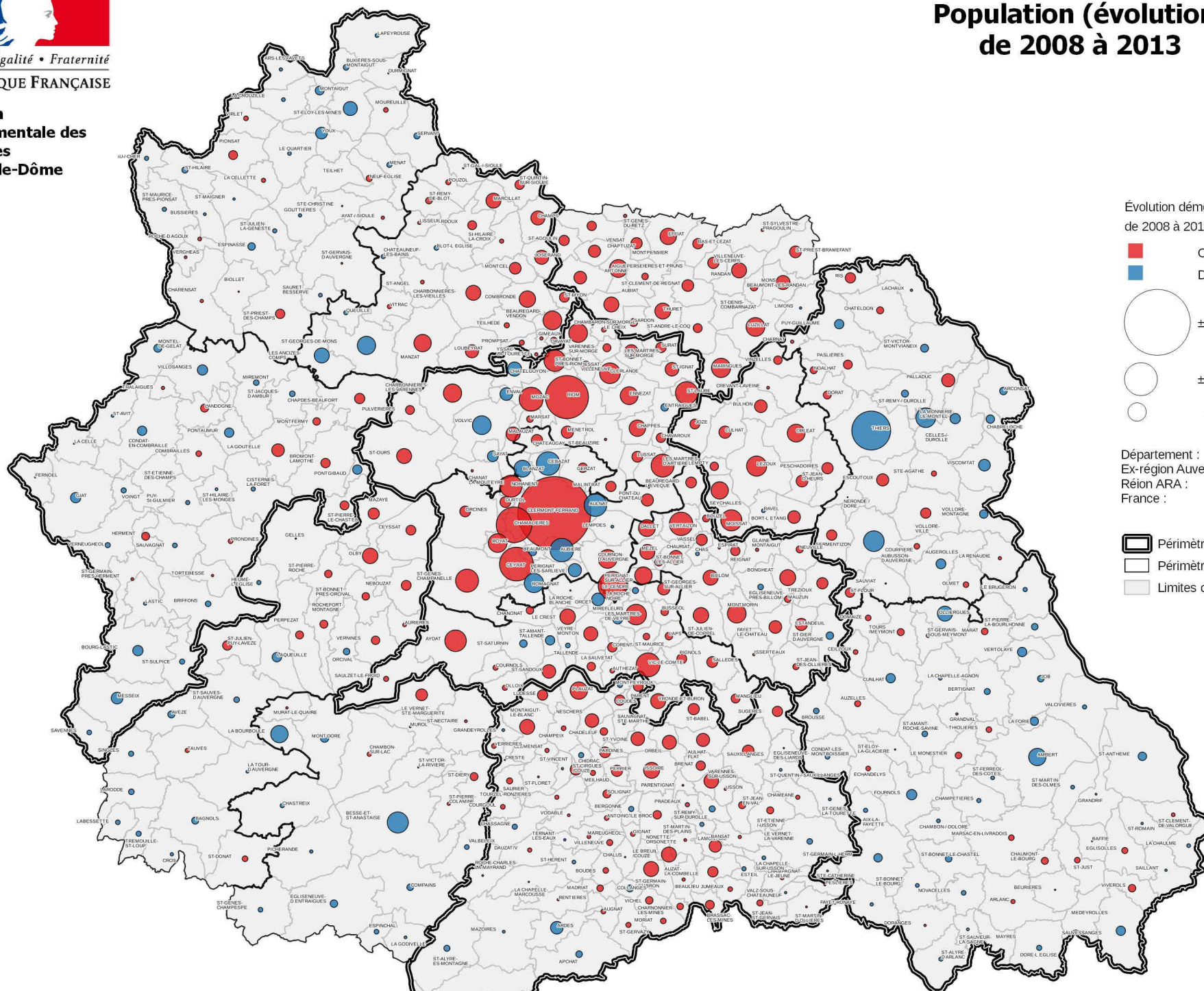


Département :	640 999 habitants
Ex-région Auvergne :	1 357 688 "
Région Auvergne Rhône-Alpes :	7 757 595 "
France :	65 564 756 "

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales

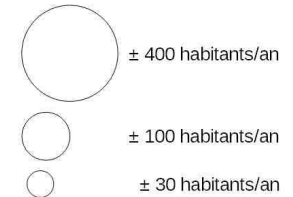


Population (évolution) de 2008 à 2013



Évolution démographique en habitant/an,
de 2008 à 2013

- Croissance démographique
- Décroissance démographique



Département : + 0,4 %/an
Ex-région Auvergne : + 0,2 %/an
Région ARA : + 0,8 %/an
France : + 0,5 %/an

- Périmètres des SCOT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales

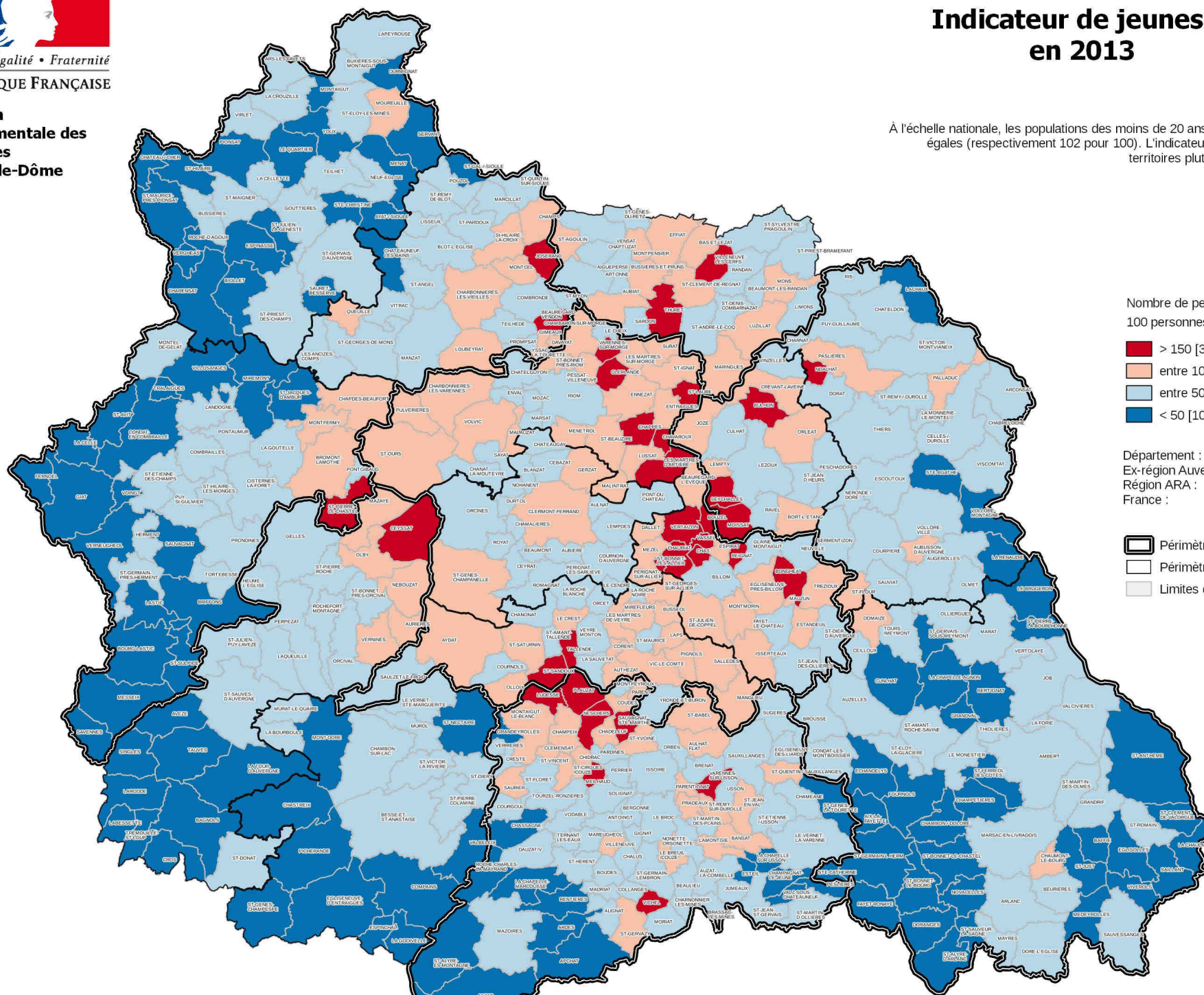


0 5 10 km

Indicateur de jeunesse en 2013

Précision méthodologique

À l'échelle nationale, les populations des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans sont environ égales (respectivement 102 pour 100). L'indicateur de jeunesse permet ainsi d'identifier les territoires plutôt "jeunes" et les territoires plutôt "âgés".



Nombre de personnes de moins de 20 ans pour
100 personnes de plus de 60 ans [nb communes]

- > 150 [33]
- entre 100 et 150 [109]
- entre 50 et 100 [217]
- < 50 [108]

Département : 85
Ex-région Auvergne : 76
Région ARA : 103
France : 102

- Périmètres des SCOT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



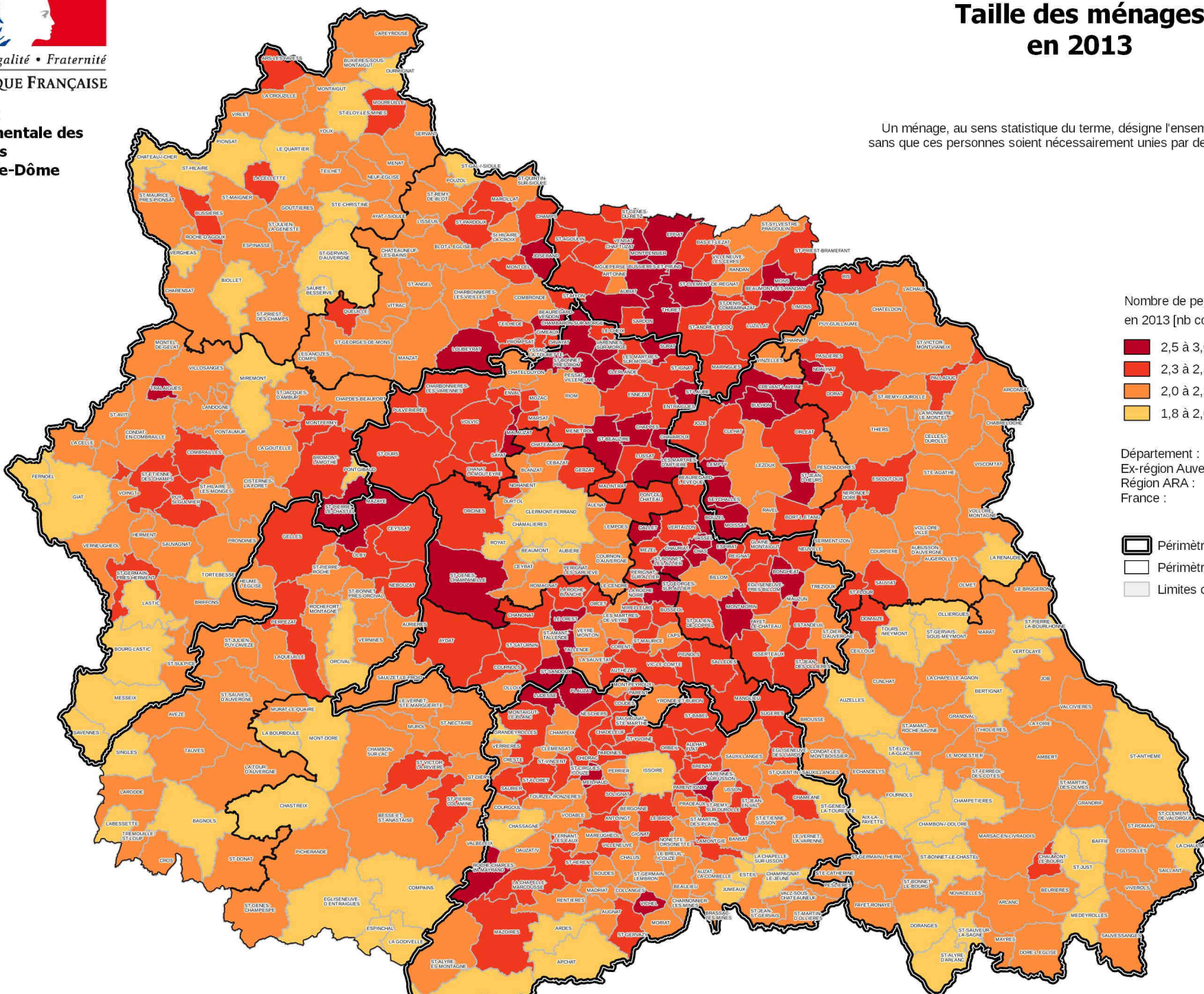
0 5 10 km



Taille des ménages en 2013

Définition INSEE

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.



Nombre de personnes par ménage,
en 2013 [nb communes]



Département :	2,10 personnes/ménage
Ex-région Auvergne :	2,11 "
Région ARA :	2,25 "
France :	2,25 "

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



0 5 10 km



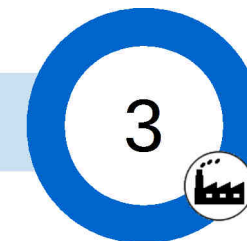


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme

EMPLOI

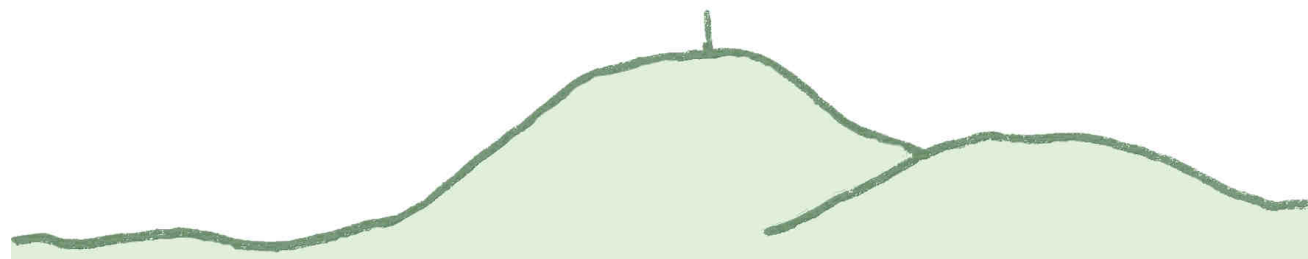


L'emploi se concentre fortement dans « Clermont Auvergne Métropole », qui subit par ailleurs un phénomène marqué de dépolarisation de l'emploi. Ce phénomène se caractérise par une régression de l'emploi sur les communes les plus urbaines (Chamalières, Clermont-Ferrand, Aulnat) au profit des autres communes de première couronne.

Plusieurs pôles de taille variable structurent le reste du territoire et présentent plutôt une dynamique positive, à l'exception notable de Thiers dont le nombre d'emplois est en forte régression.

La polarisation de l'emploi est particulièrement marquée dans le Pays d'Issoire, où Issoire concentre l'essentiel des emplois.

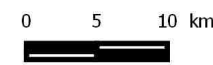
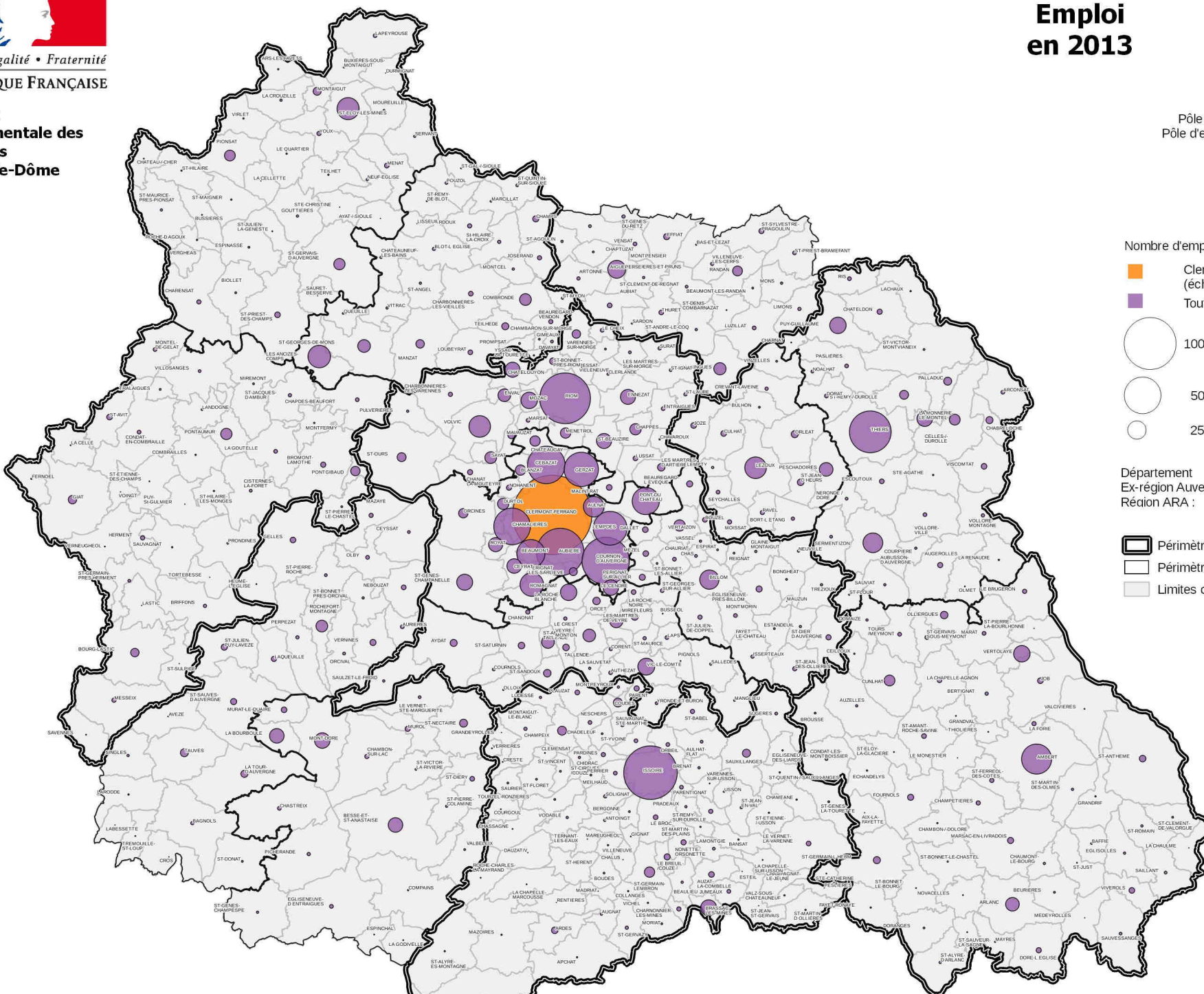
D'autres dynamiques sont à l'œuvre comme à Lezoux, qui bénéficie de sa proximité avec l'agglomération clermontoise et d'un diffuseur autoroutier, et qui voit son nombre d'emplois croître fortement.



Emploi en 2013

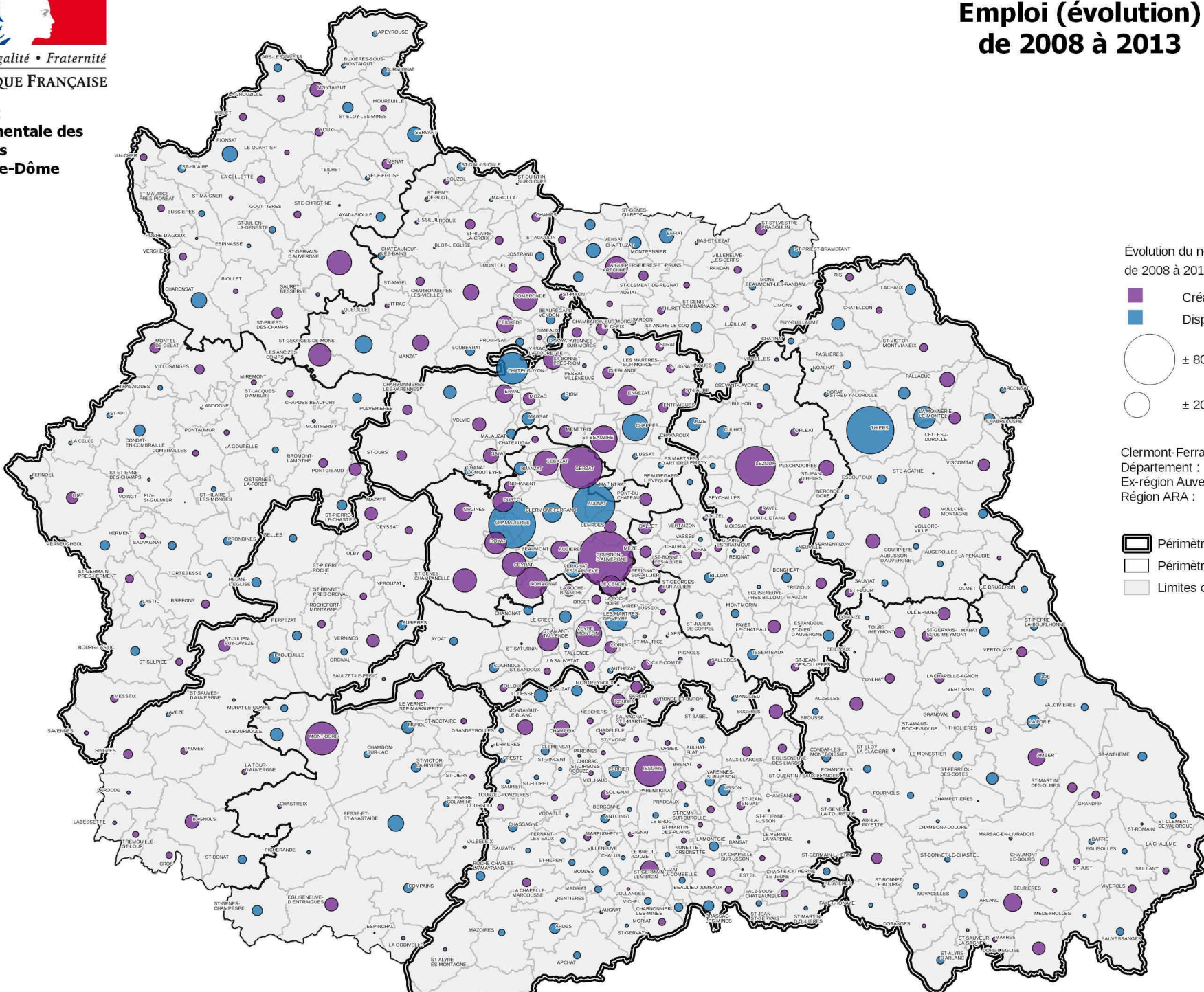
Au sens de l'INSEE

Pôle d'emploi rural : à partir de 1 500 emplois
Pôle d'emploi urbain : à partir de 10 000 emplois



Emploi (évolution) de 2008 à 2013

Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme



Évolution du nombre total d'emplois,
de 2008 à 2013

- Création d'emplois
- Disparition d'emplois

- ± 800 emplois
- ± 200 emplois

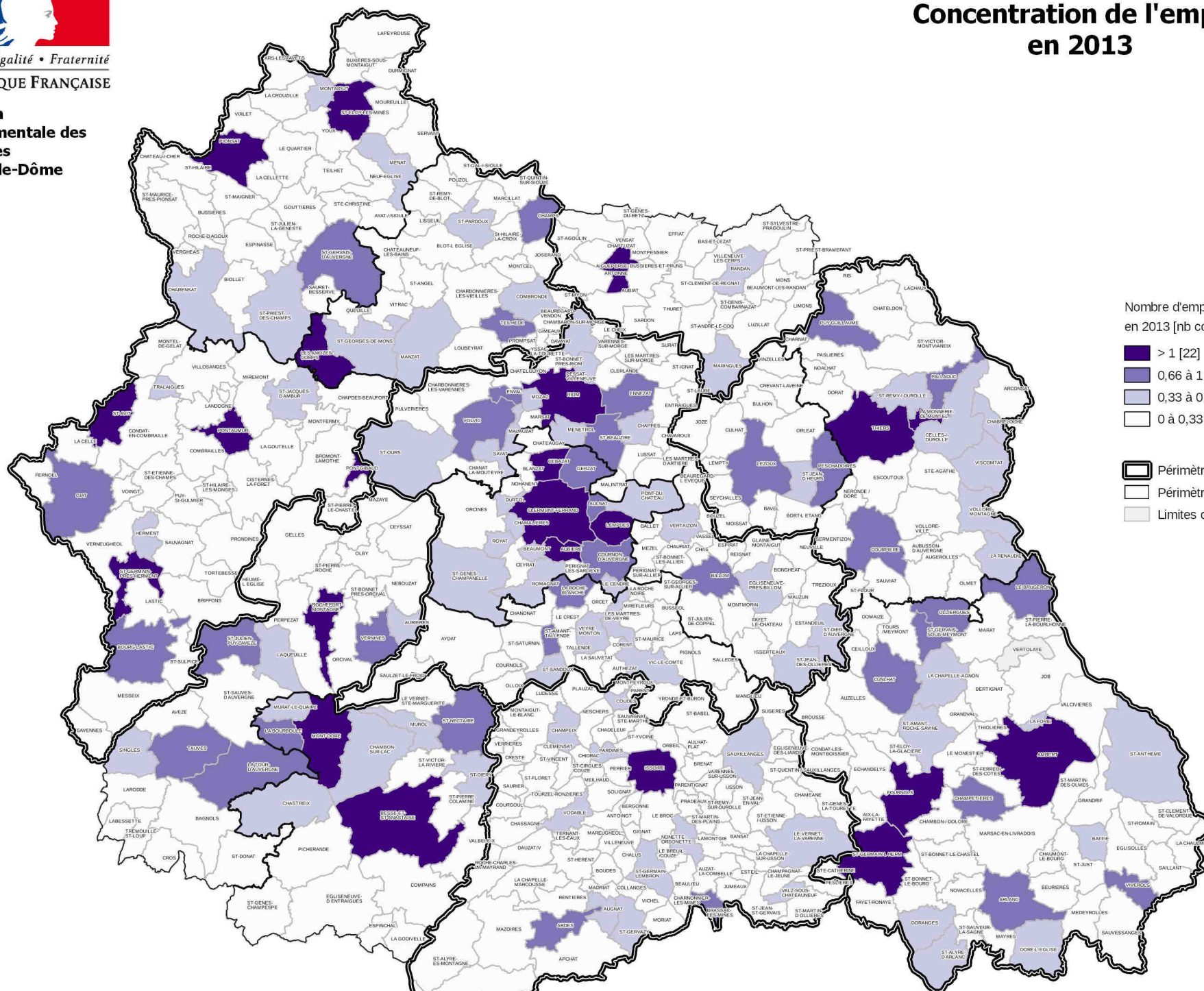
Clermont-Ferrand : - 125 emplois
 Département : + 3 625 "
 Ex-région Auvergne : - 2 276 "
 Région ARA : + 62 828 "

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



0 5 10 km

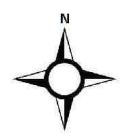
Concentration de l'emploi en 2013



Nombre d'emplois par habitant actif
en 2013 [nb communes]

- > 1 [22]
- 0,66 à 1 [35]
- 0,33 à 0,66 [71]
- 0 à 0,33 [338]

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



0 5 10 km

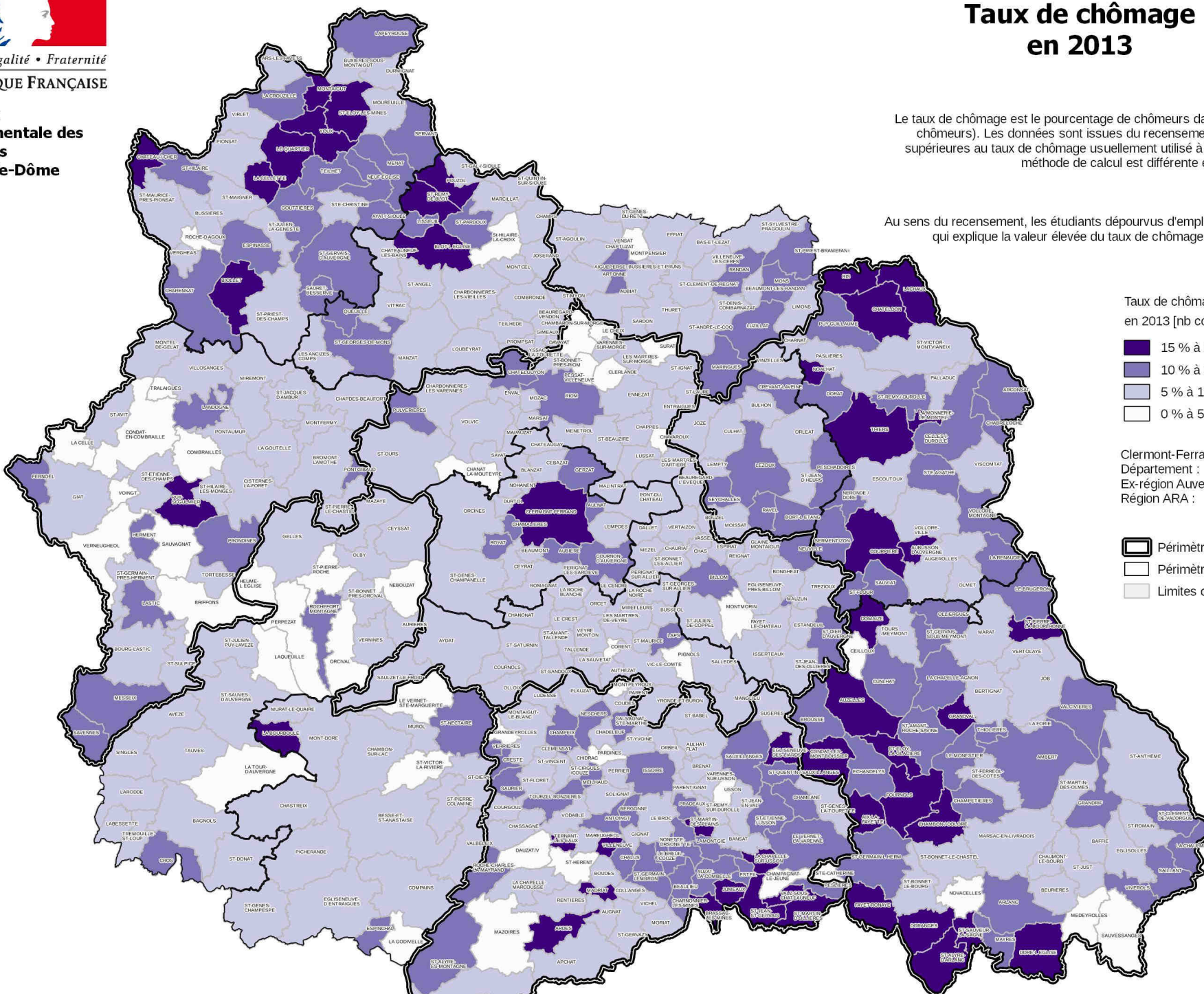
Taux de chômage en 2013

Définition INSEE

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Les données sont issues du recensement de population et indiquent des valeurs supérieures au taux de chômage usuellement utilisé à l'échelle nationale (environ 10%), dont la méthode de calcul est différente et sert aux comparaisons internationales.

Précision méthodologique

Au sens du recensement, les étudiants dépourvus d'emploi sont considérés comme chômeurs, ce qui explique la valeur élevée du taux de chômage dans la commune de Clermont-Ferrand.

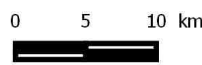


Taux de chômage parmi les 15-64 ans,
en 2013 [nb communes]

- 15 % à 30 % [47]
- 10 % à 15 % [118]
- 5 % à 10 % [258]
- 0 % à 5 % [44]

Clermont-Ferrand : 16,9 %
Département : 11,4 %
Ex-région Auvergne : 11,5 %
Région ARA : 11,6 %

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



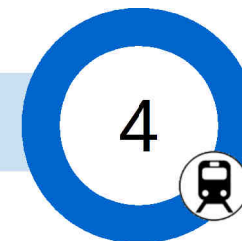


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme**

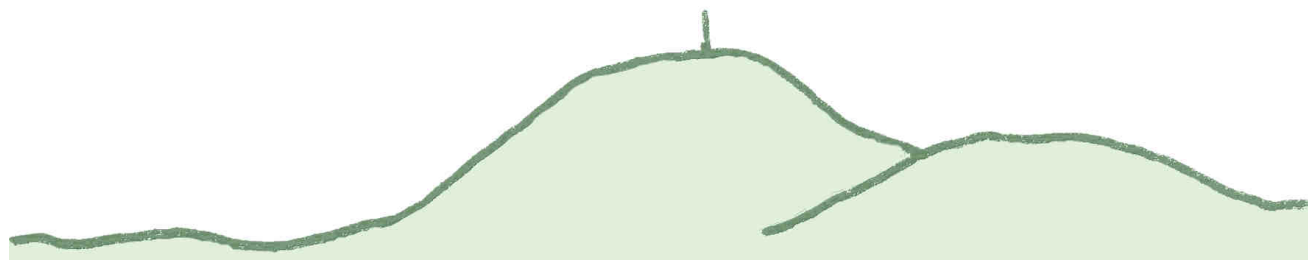
MOBILITÉ



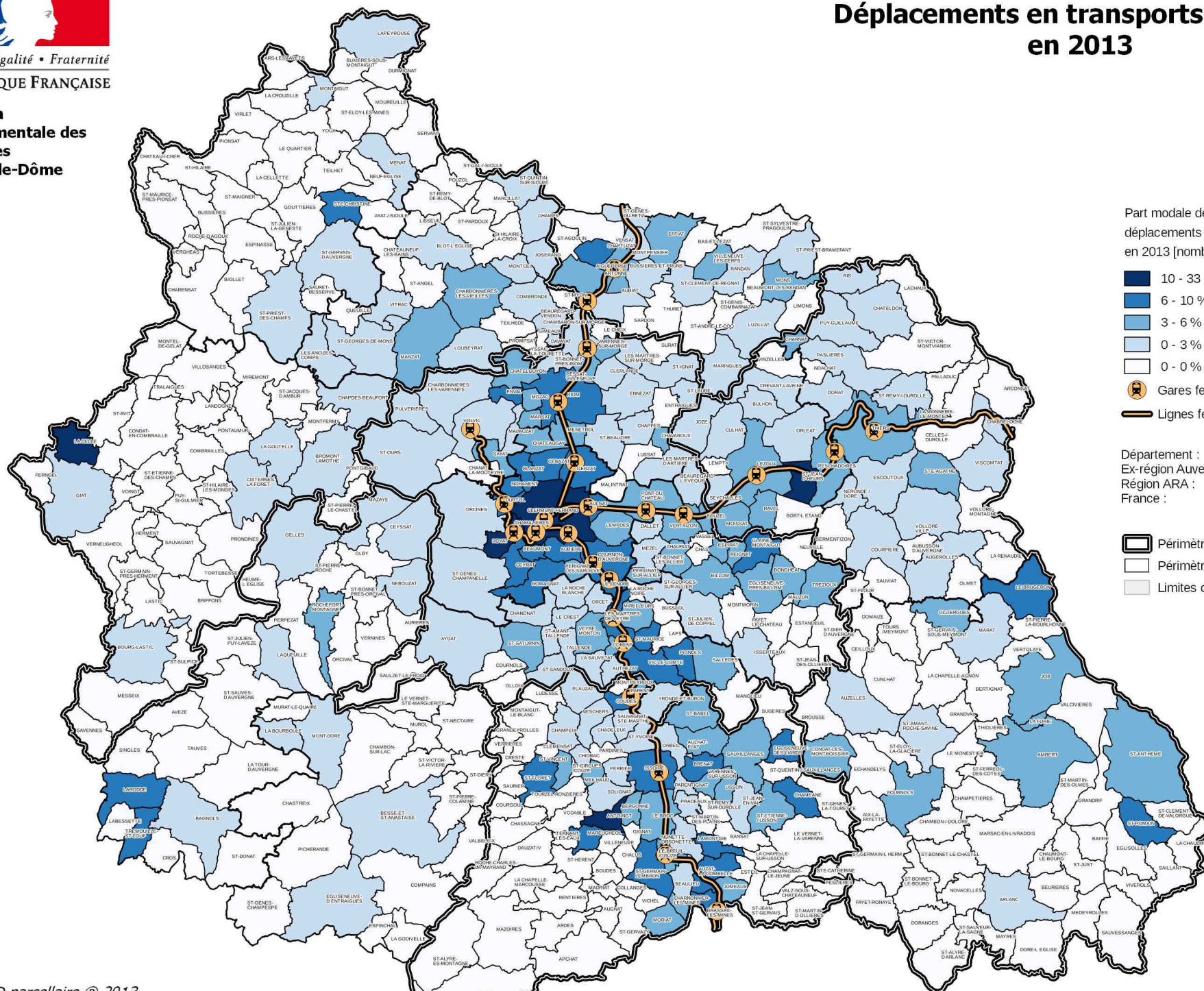
Les réseaux de transports collectifs qui structurent le territoire sont les transports urbains de l'agglomération clermontoise et les lignes ferroviaires.

L'usage des transports collectifs est négligeable dans une grande partie du territoire en raison de son éloignement aux réseaux structurants.

Dans les territoires bien desservis, l'usage des transports collectifs reste faible. Cette caractéristique peut notamment s'expliquer par les facilités de circulations en automobile et par la mauvaise localisation des gares ferroviaires, qui sont souvent éloignées des centres-villes et des centres-bourgs.



Déplacements en transports collectifs en 2013

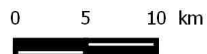


Part modale des transports collectifs dans les déplacements domicile-travail, en 2013 [nombre de communes]

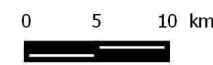
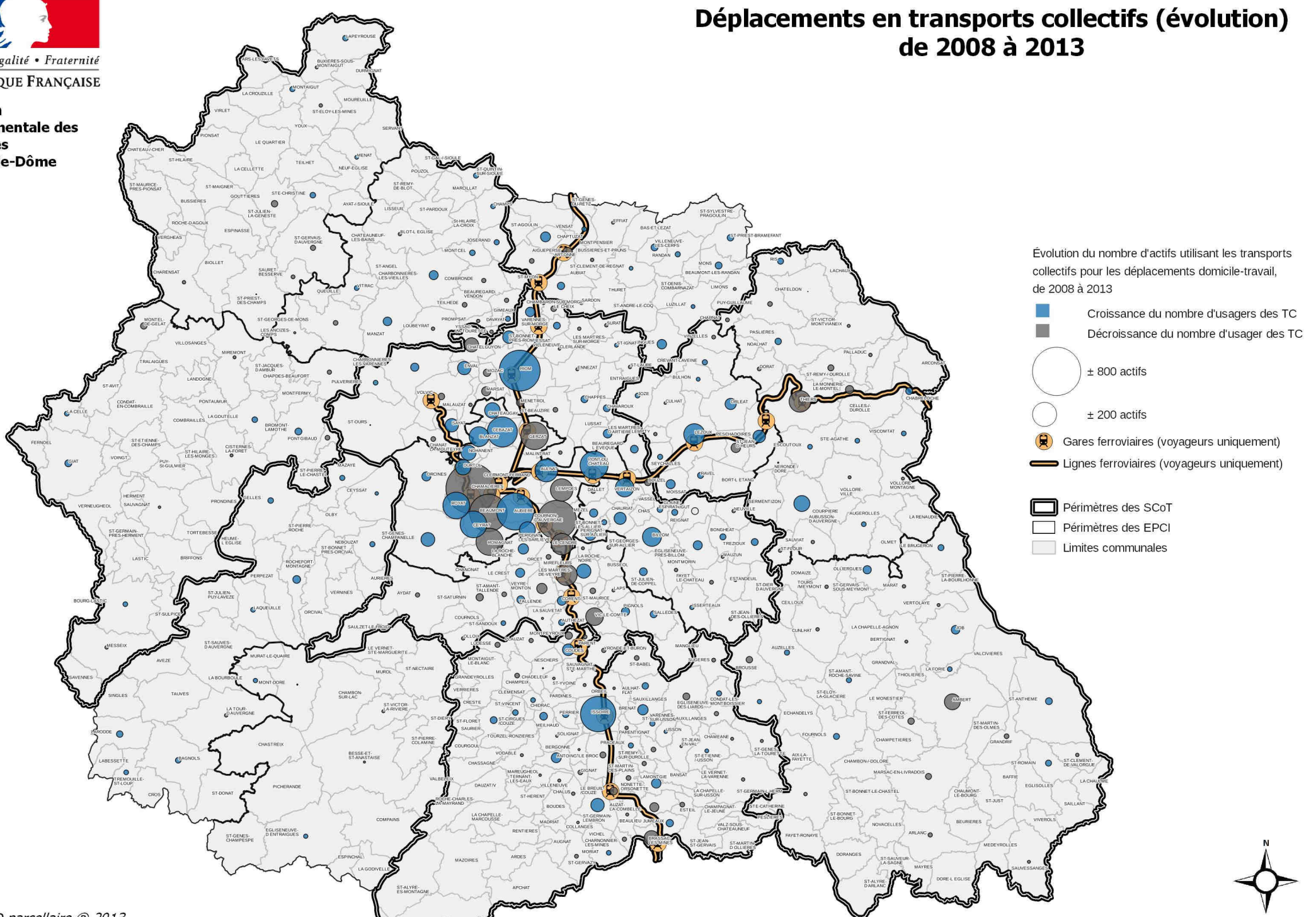
- 10 - 33 % [6]
- 6 - 10 % [36]
- 3 - 6 % [65]
- 0 - 3 % [115]
- 0 - 0 % [245]
- Gares ferroviaires (voyageurs uniquement)
- Lignes ferroviaires (voyageurs uniquement)

Département : 7,0 %
Ex-région Auvergne : 4,6 %
Région ARA : 10,6 %
France : 14,8 %

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



Déplacements en transports collectifs (évolution) de 2008 à 2013



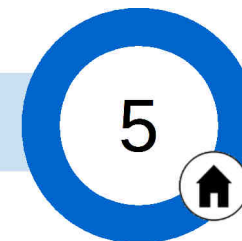


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme**

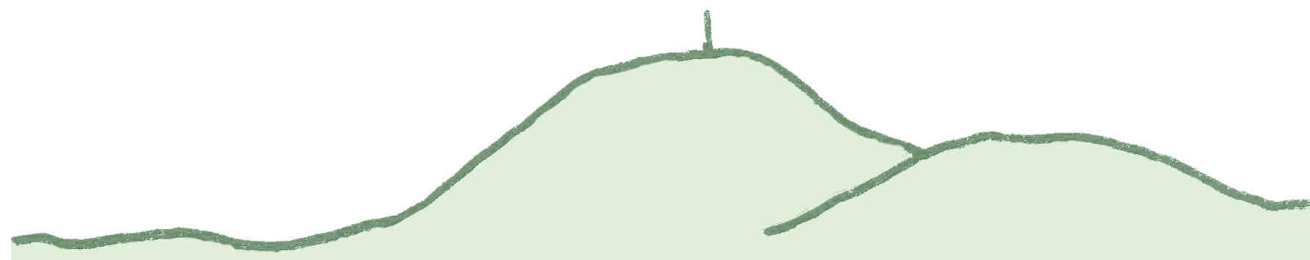
LOGEMENT



La production de logements se concentre dans l'agglomération clermontoise dans une logique de périurbanisation, mais reste très élevée dans la commune de Clermont-Ferrand. Dans le Pays d'Issoire, la production de logements est particulièrement polarisée sur Issoire.

La vacance des logements caractérise les secteurs du territoire éloignés à la fois des dynamiques d'emploi et des dynamiques touristiques. La croissance de la vacance est généralisée mais elle est spécifiquement marquée dans les communes périurbaines de l'agglomération clermontoise et dans les pôles de vie du reste du territoire.

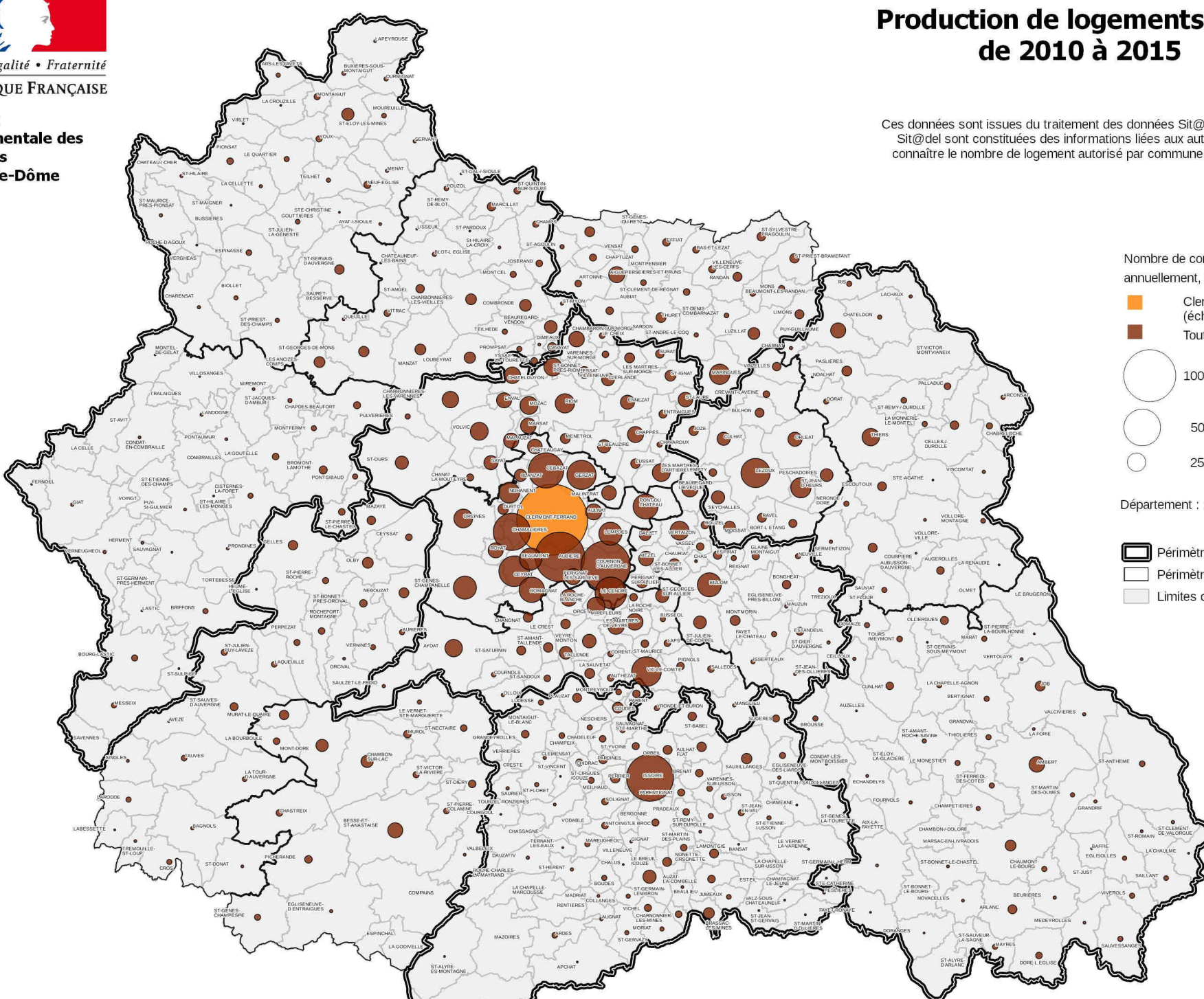
Le taux de logements sociaux suit une dynamique positive mais reste en-deçà de l'objectif réglementaire de 20% dans la plupart des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU.



Production de logements neufs de 2010 à 2015

Précision méthodologique

Ces données sont issues du traitement des données Sit@del fournies par la DREAL. Les données Sit@del sont constituées des informations liées aux autorisations d'urbanisme, elle permettent de connaître le nombre de logement autorisé sur une période, mais également la taille des parcelles concernées.



Nombre de constructions neuves autorisées
annuellement, de 2010 à 2015

- Clermont-Ferrand : 564 logements/an (échelle de la bulle : 1/3)
- Toutes les communes sauf Clermont-Ferrand

- 100 logements/an
- 50 logements/an
- 25 logements/an

Département : 2 234 logements/an

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



0 5 10 km



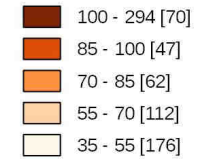
Logements par habitant en 2013

Définition INSEE

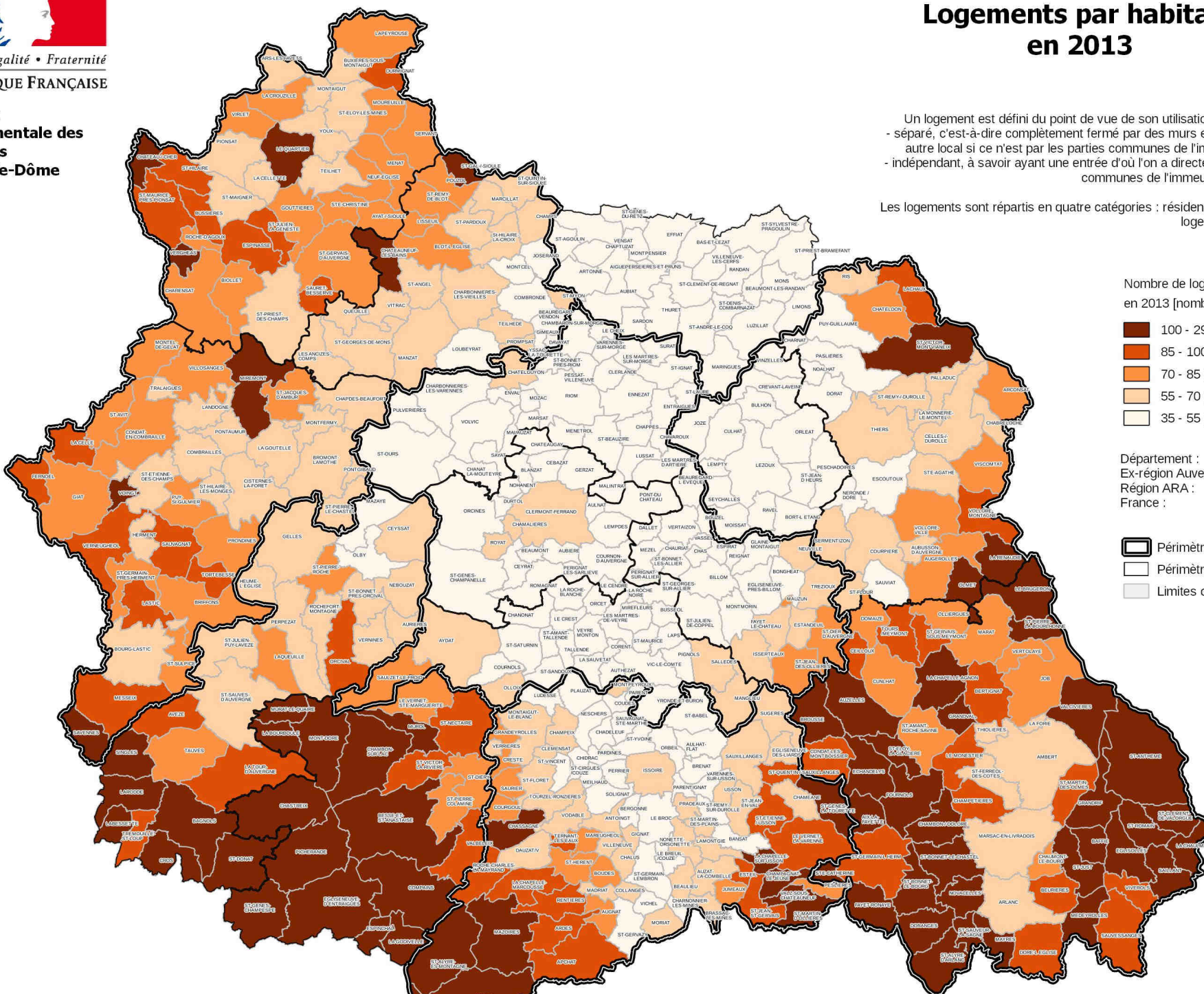
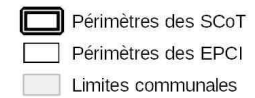
Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :
- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Nombre de logements pour 100 habitant,
en 2013 [nombre de communes]



Département :	59 logements /100 habitants
Ex-région Auvergne :	61 "
Région ARA :	55 "
France :	52 "



0 5 10 km

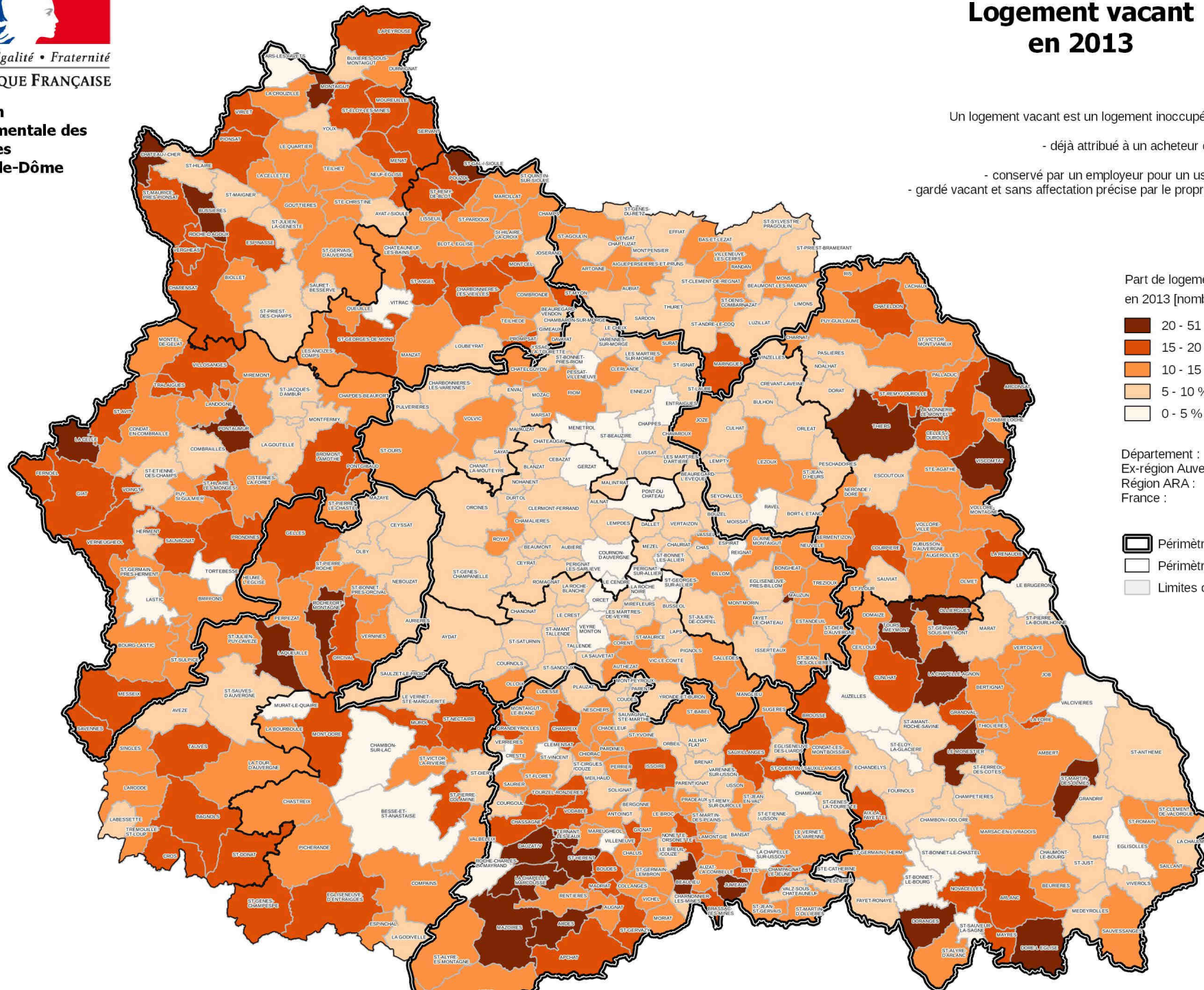


Logement vacant en 2013

Définition INSEE

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation
- en attente de règlement de succession
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple : logement très vétuste).

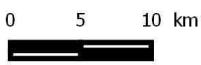


Part de logements vacants dans le logement total,
en 2013 [nombre de commune]

- 20 - 51 % [28]
- 15 - 20 % [77]
- 10 - 15 % [157]
- 5 - 10 % [166]
- 0 - 5 % [39]

Département : 10,3 %, soit 38 549 logements
Ex-région Auvergne : 11,5 %
Région ARA : 8,2 %
France : 7,8 %

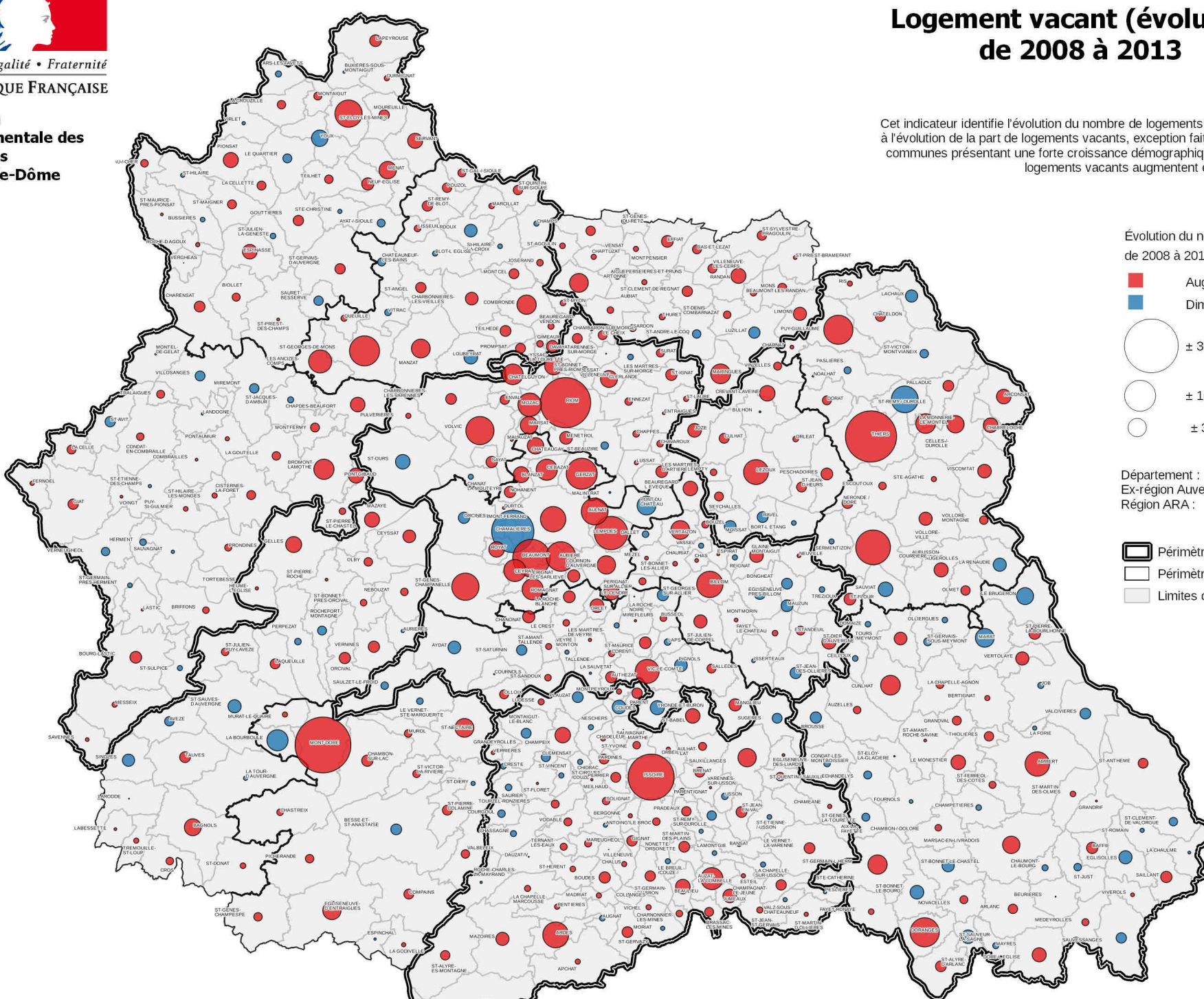
- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



Logement vacant (évolution) de 2008 à 2013

Précision méthodologique

Cet indicateur identifie l'évolution du nombre de logements vacants, qui est le plus souvent corrélée à l'évolution de la part de logements vacants, exception faite de certains cas particuliers comme les communes présentant une forte croissance démographique. À Clermont-Ferrand par exemple, les logements vacants augmentent en nombre mais diminuent en proportion.



Évolution du nombre de logements vacants,
de 2008 à 2013

- Augmentation du nombre de logements vacants
- Diminution du nombre de logements vacants
- ± 300 logements vacants
- ± 100 logements vacants
- ± 35 logements vacants

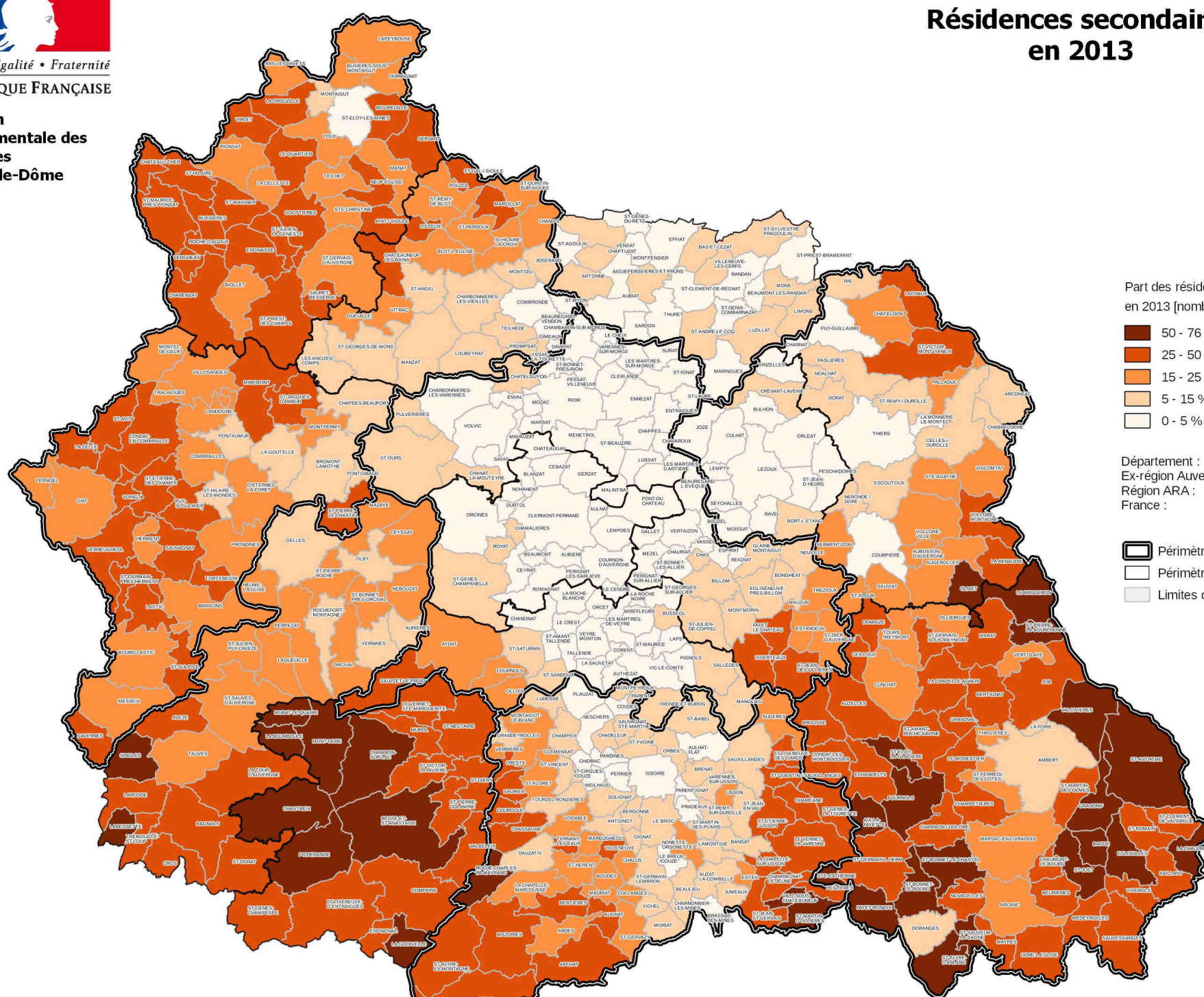
Département : + 4 749 logements vacants
Ex-région Auvergne : + 13 277 " "
Région ARA : + 64 006 " "

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



0 5 10 km

Résidences secondaires en 2013

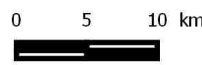


Part des résidences secondaires dans le logement total,
en 2013 [nombre de communes]

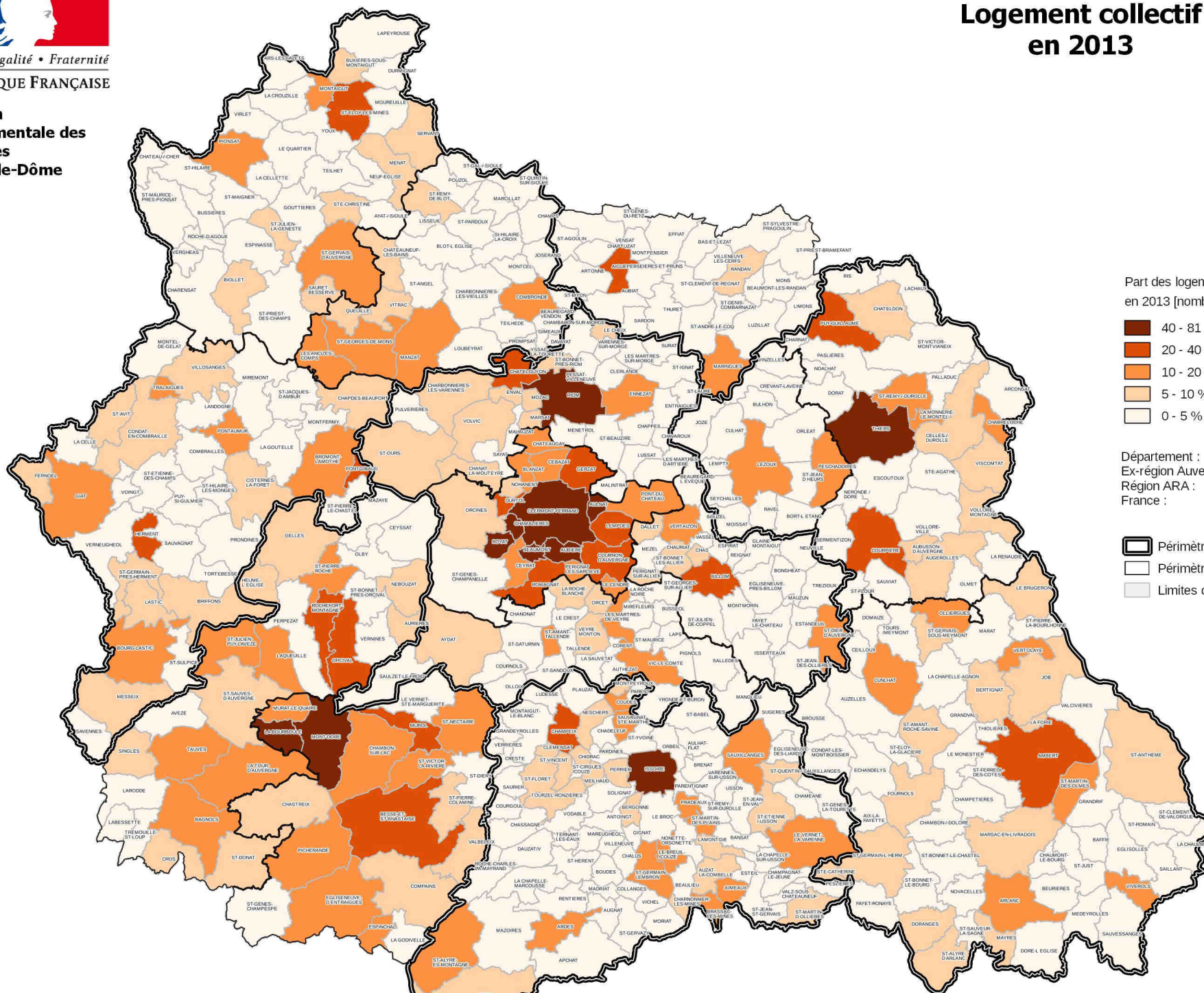
- 50 - 76 % [32]
- 25 - 50 % [117]
- 15 - 25 % [90]
- 5 - 15 % [105]
- 0 - 5 % [123]

Département : 10,0 %
Ex-région Auvergne : 11,8 %
Région ARA : 11,8 %
France : 9,4 %

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



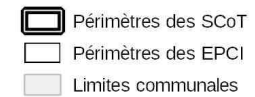
Logement collectif en 2013



Part des logements collectifs dans le logement total,
en 2013 [nombre de communes]



Département : 35,7 %
Ex-région Auvergne : 29,9 %
Région ARA : 48,7 %
France : 42,9 %



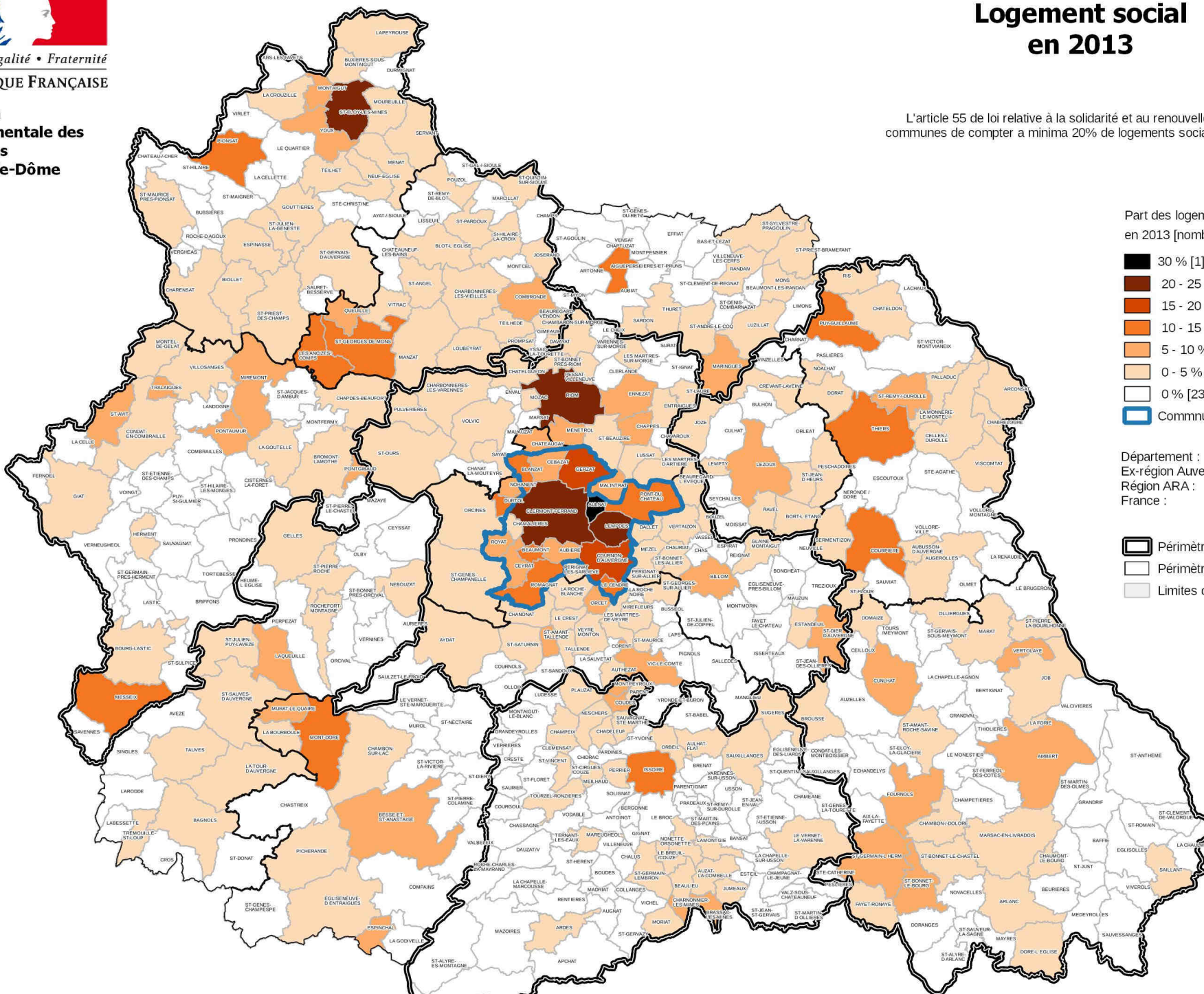
0 5 10 km



Logement social en 2013

Précision réglementaire

L'article 55 de loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) impose à certaines communes de compter a minima 20% de logements sociaux (25% pour certaines agglomérations) dans leur logement total.

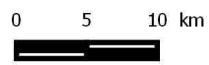


Part des logements collectifs dans le logement total,
en 2013 [nombre de communes]

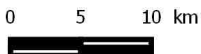
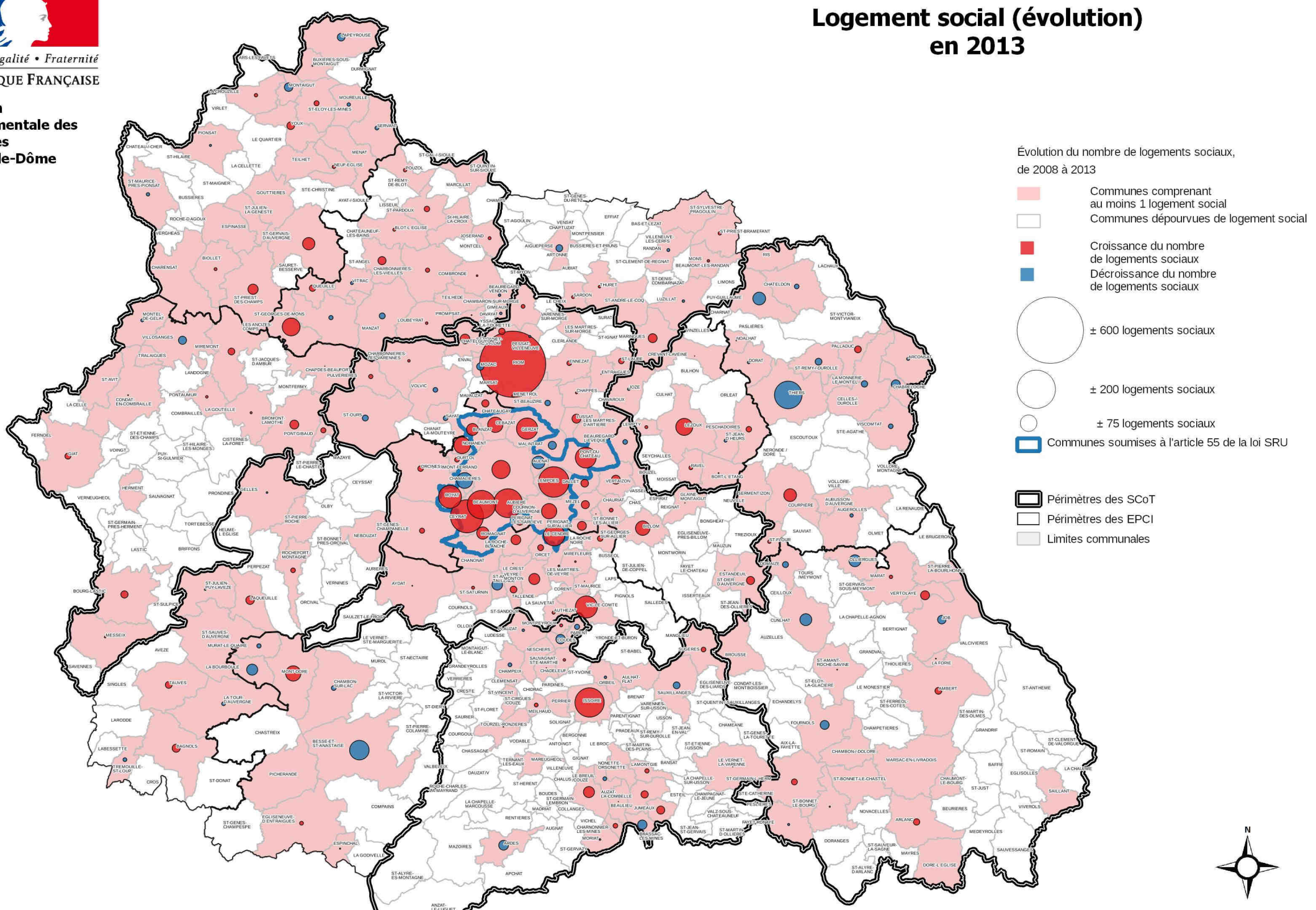
- 30 % [1]
- 20 - 25 % [4]
- 15 - 20 % [2]
- 10 - 15 % [16]
- 5 - 10 % [41]
- 0 - 5 % [166]
- 0 % [237]
- Communes soumises à l'article 55 de la loi SRU

Département : 11,0 %
Ex-région Auvergne : 9,9 %
Région ARA : 13,5 %
France : 14,6 %

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



Logement social (évolution) en 2013



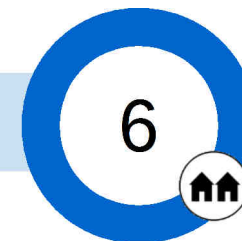


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction
départementale des
territoires
du Puy-de-Dôme**

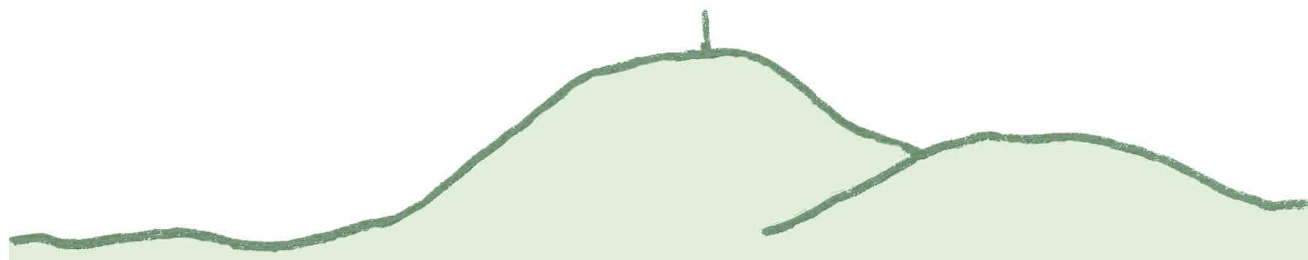
URBANISME



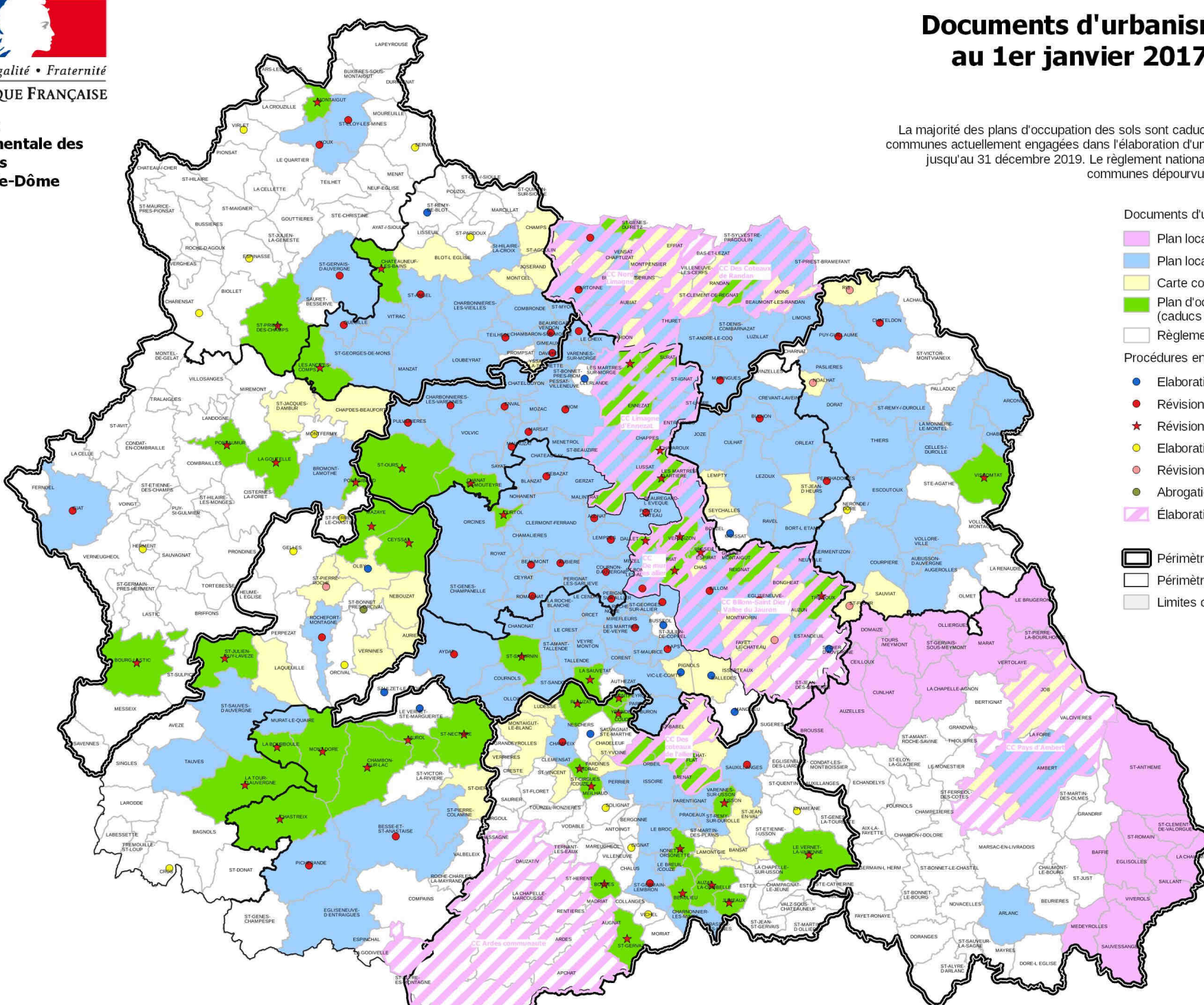
L'essentiel des territoires urbains et périurbains est couvert par des documents d'urbanisme. De nombreux territoires ont fait le choix d'élaborer des stratégies d'aménagement communes, se traduisant par plusieurs plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) opposables ou en cours d'élaboration.

L'étalement urbain est fortement marqué dans le secteur situé entre Clermont-Ferrand et Vichy, où la taille moyenne des parcelles est par ailleurs souvent élevée au regard du caractère périurbain plus que rural de ces territoires. De plus, une partie de ce secteur démographiquement dynamique échappe à toute stratégie supra-communale de type SCoT ou PLUi.

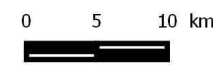
Certains secteurs du territoire présentent une croissance démographique supérieure à la croissance de l'urbanisation. Il s'agit essentiellement des communes présentant une cadre de vie de qualité, moyennement éloignées de l'agglomération clermontoise, et possédant un volume modéré de foncier constructibles, comme dans le Bas-Livradois entre Billom et Saint-Dier d'Auvergne.



La majorité des plans d'occupation des sols sont caducs depuis le 27 mars 2017. Les POS des communes actuellement engagées dans l'élaboration d'un PLU intercommunal restent opposables jusqu'au 31 décembre 2019. Le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique dans les communes dépourvues de document d'urbanisme opposable.



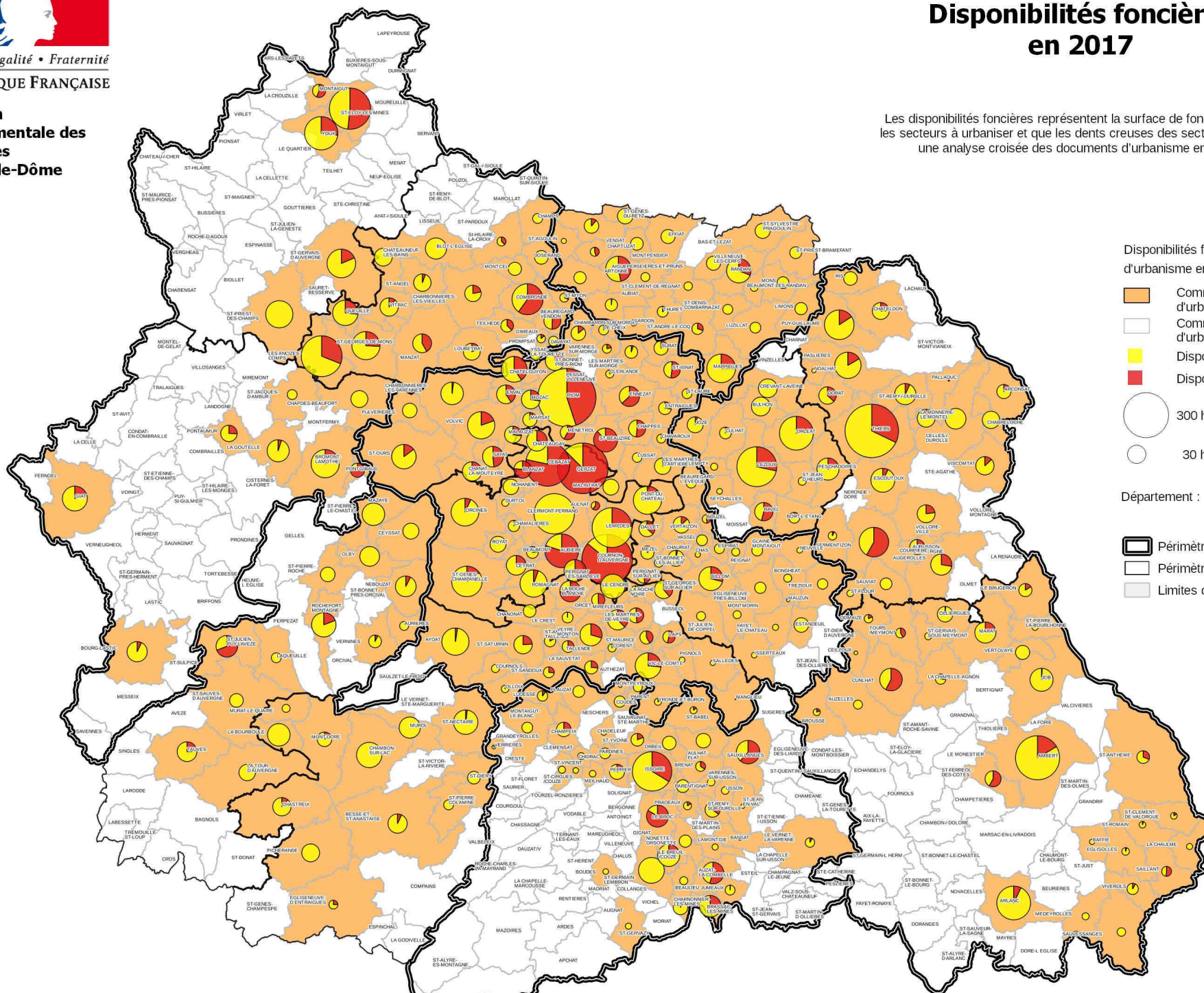
- Documents d'urbanisme en vigueur [470]
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) [23]
 - Plan local d'urbanisme (PLU) [155]
 - Carte communale [52]
 - Plan d'occupation des sols (POS)
(caducs sauf si PLUI en élaboration) [57]
 - Règlement national d'urbanisme [183]
- Procédures en cours
- Elaboration PLU
 - Révision PLU
 - Révision POS valant élaboration PLU
 - Elaboration CC
 - Révision CC
 - Abrogation CC
 - Élaboration PLUI
- Périmètres des SCoT
 Périmètres des EPCI
 Limites communales



Disponibilités foncières en 2017

Précision méthodologique

Les disponibilités foncières représentent la surface de foncier ouvert à l'urbanisation. Elles incluent les secteurs à urbaniser et que les dents creuses des secteurs urbanisés. La DDT63 les évalue via une analyse croisée des documents d'urbanisme en vigueur et d'une photographie aérienne.



Disponibilités foncières totales dans les documents d'urbanisme en vigueur, en mars 2017

- Communes couvertes par un document d'urbanisme
- Communes dépourvues de document d'urbanisme
- Disponibilités foncières à destination de l'habitat
- Disponibilités foncières à destination d'activités

- 300 hectares
- 30 hectares

Département : 9 660 hectares

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales



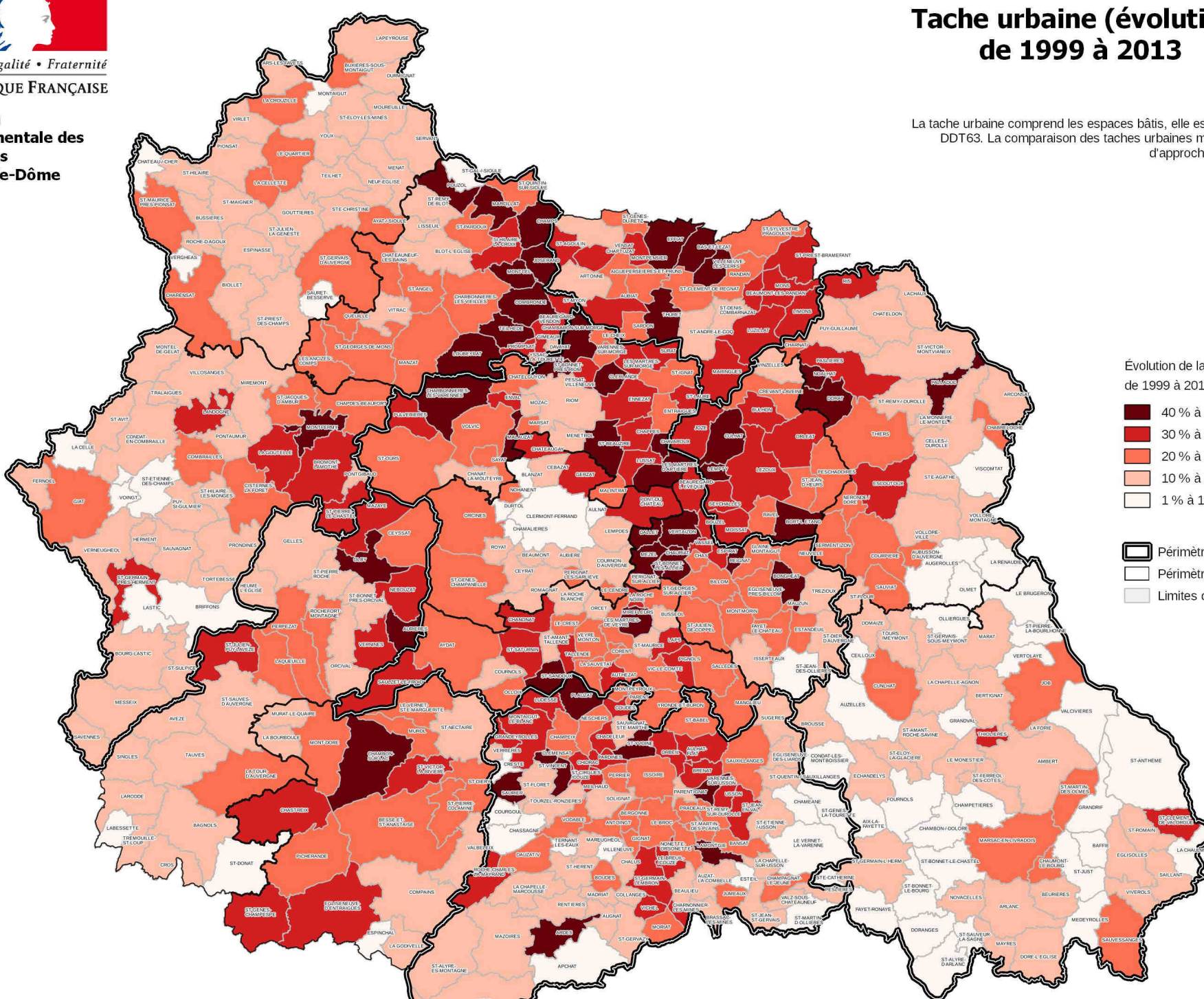
0 5 10 km



Tache urbaine (évolution) de 1999 à 2013

Précision méthodologique

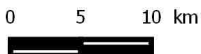
La tache urbaine comprend les espaces bâtis, elle est mesurée par photo-interprétation par la DDT63. La comparaison des taches urbaines mesurées à deux dates différentes permet d'approcher le rythme d'évolution de l'urbanisation.



Évolution de la tache urbaine,
de 1999 à 2013 [nombre de communes]

- 40 % à 85 % [47]
- 30 % à 40 % [82]
- 20 % à 30 % [121]
- 10 % à 20 % [157]
- 1 % à 10 % [60]

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales

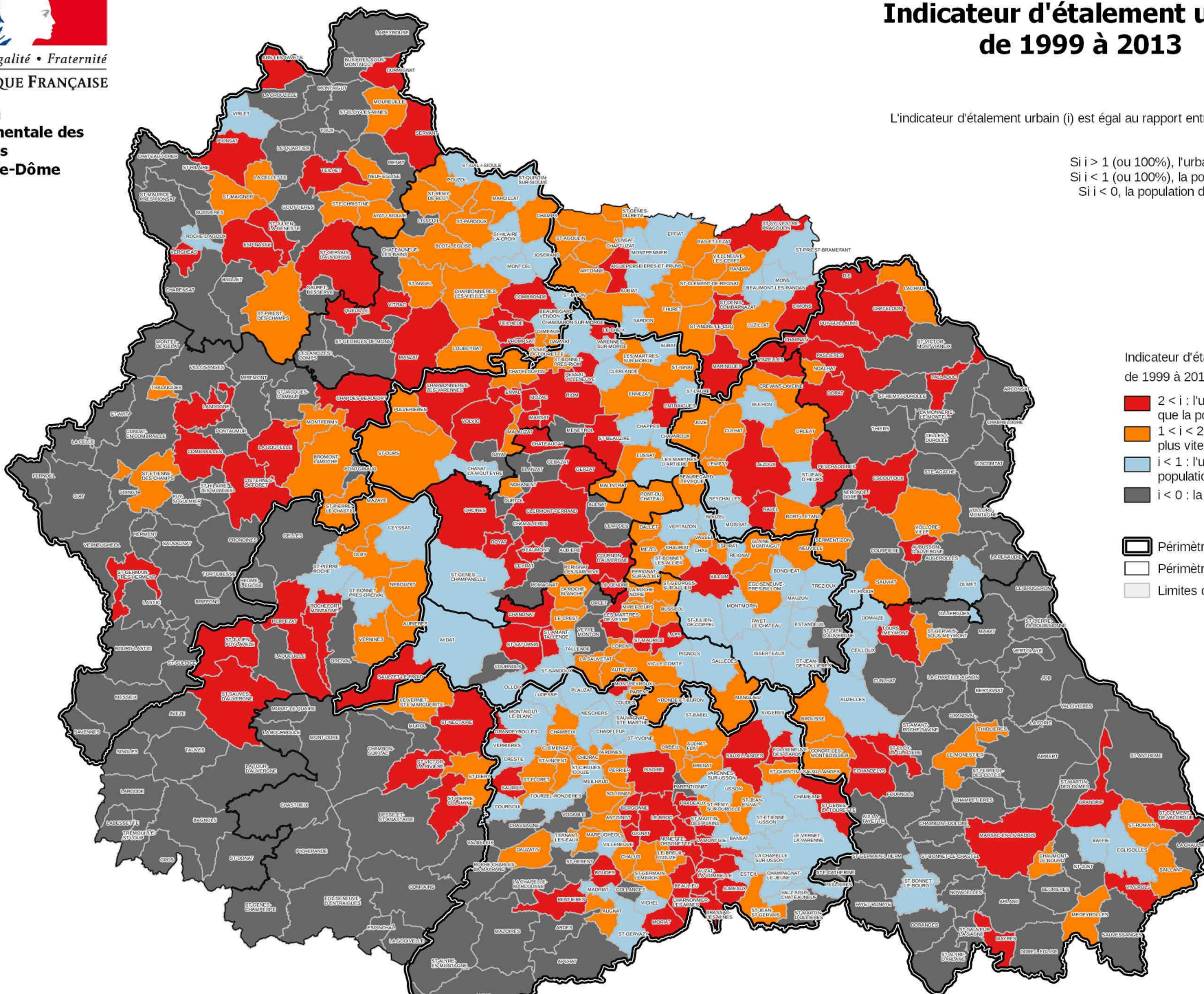


Indicateur d'étalement urbain de 1999 à 2013

Précision méthodologique



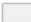
L'indicateur d'étalement urbain (i) est égal au rapport entre le taux de variation de la tache urbaine et le taux de variation de la population.

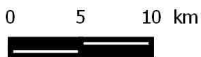
Si $i > 1$ (ou 100%), l'urbanisation croît plus vite que la population.
Si $i < 1$ (ou 100%), la population croît plus vite que l'urbanisation.
Si $i < 0$, la population décroît alors que l'urbanisation progresse.



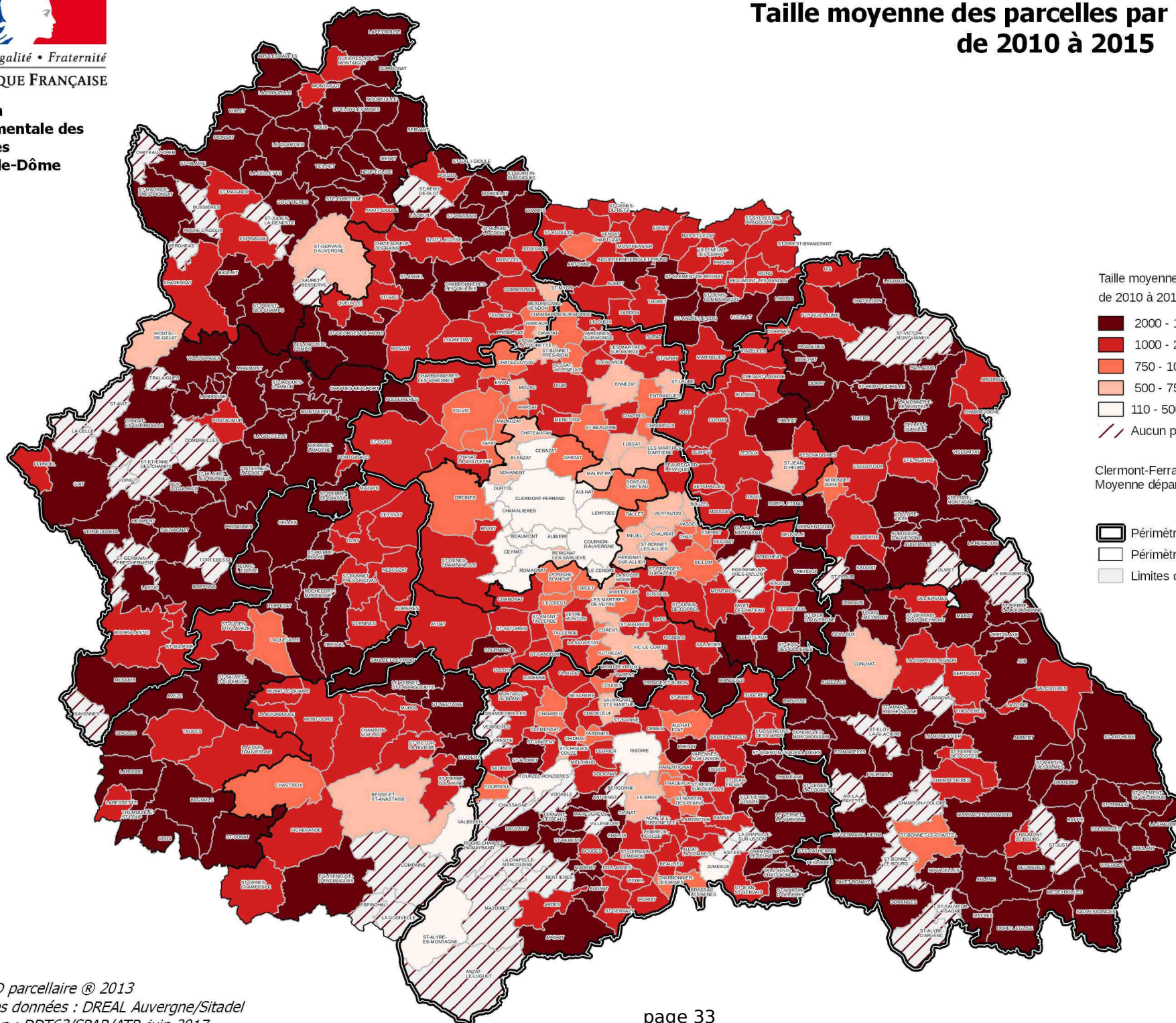
Indicateur d'étalement urbain,
de 1999 à 2013 [nombre de communes]

- $2 < i$: l'urbanisation croît plus de 2x plus vite que la population
- $1 < i < 2$: l'urbanisation croît entre 1 et 2 fois plus vite que la population
- $i < 1$: l'urbanisation croît moins vite que la population
- $i < 0$: la population décroît

-  Périmètres des SCoT
-  Périmètres des EPCI
-  Limites communales



Taille moyenne des parcelles par logement neuf de 2010 à 2015



Taille moyenne des parcelles par logement neuf,
de 2010 à 2015

- 2000 - 10000 m²
- 1000 - 2000 m²
- 750 - 1000 m²
- 500 - 750 m²
- 110 - 500 m²
- Aucun permis de construire accordé sur la période

Clermont-Ferrand : 110 m²
Moyenne départementale : 1 004 m²

- Périmètres des SCoT
- Périmètres des EPCI
- Limites communales

